



RAPPORTS 2022-23

En vertu de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire

2600, rue College (Sherbrooke) Québec J1M 1Z7

Table des matières

États financiers.....	3
Rapport de l'auditeur indépendant.....	3
Système d'information financière universitaire (SIFU).....	12
États du traitement.....	24
Rapport de l'auditeur indépendant.....	24
Formulaire de déclaration.....	27
Rapport sur la performance.....	30
Grille des indicateurs.....	33
Mesures prises pour l'encadrements des étudiants.....	46
Mesures phares d'encadrement des étudiants.....	46
Autres mesures d'encadrement des étudiants.....	49
Programmes d'activités de recherche.....	52
Principales orientations de recherche.....	52
Réalizations marquantes sur le plan de la recherche.....	52
Rapport sur les perspectives de développement.....	56
Priorités de développement.....	56
Orientations en lien avec la politique de financement du MES.....	60
Plan stratégique (2019 - 2024).....	72

Rapport de mission de procédures convenues à l'égard de l'information financière

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 350
2207, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1J 2G2

T 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958

Au ministère de l'Enseignement supérieur

Objectif du présent rapport de mission de procédures convenues

Notre rapport vise uniquement à aider le ministère de l'Enseignement supérieur à déterminer si l'information financière présentée aux pages 1 à 4, aux annexes 12 et 12A et aux comptes 402, 403, 404 et 406 du Système d'information financière des universités 2022-2023 (SIFU) de Université Bishop's (ci-après l'« université ») est conforme aux états financiers audités de l'université. Il est possible que ce rapport ne puisse se prêter à un usage autre.

Responsabilités du donneur de mission et de la partie responsable

L'université a confirmé que les procédures convenues étaient appropriées par rapport à l'objectif de la mission.

L'université est responsable des objets considérés visés par les procédures convenues mises en œuvre.

Responsabilités du professionnel en exercice

Nous avons réalisé la mission de procédures convenues conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4400, *Missions de procédures convenues*. Une mission de procédures convenues implique la mise en œuvre des procédures convenues avec l'université ainsi que la communication des constatations dans un rapport, c'est-à-dire les résultats factuels de la mise en œuvre des procédures convenues. Nous ne faisons aucune déclaration quant au caractère approprié des procédures convenues.

La mission de procédures convenues ne constitue pas une mission de certification. Par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion ou conclusion fournissant une assurance.

Si nous avons mis en œuvre des procédures supplémentaires, nous aurions pu prendre connaissance d'autres éléments que nous vous aurions communiqués.

Éthique professionnelle

Nous nous sommes conformés aux règles de déontologie des comptables professionnels agréés et à la Règle d'indépendance 204 du Code de déontologie des CPA du Canada applicables aux missions de certification.

Procédures et constatations

Nous avons mis en œuvre les procédures décrites en annexe, qui ont été convenues avec l'université à l'égard du SIFU. Les constatations résultant de la mise en œuvre des procédures convenues figurent également en annexe du présent rapport.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Sherbrooke
Le 22 septembre 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A122686

ANNEXE – PROCÉDURES CONVENUES ET CONSTATATIONS PORTANT SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE

No	Postes	Procédures	Constatations
1	Concordance du SIFU par rapport aux états financiers audités (sous-section 4.1 du mandat)	Obtenir le plus récent SIFU de l'université.	
		Remplir l'outil interactif « Formulaire_Explication des écarts » (format Excel).	
		À partir de l'état de la situation financière du SIFU (page 1) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des actifs à court terme, des actifs à long terme, des passifs à court terme, des passifs à long terme et du total des soldes de fonds, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.	Aucun écart matériel non expliqué.

No	Postes	Procédures	Constatations
		<p>À partir des produits et charges du SIFU (pages 2 et 3) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des produits (sans distinction des « autres produits » que l'on retrouve dans certains états financiers audités), des charges et de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ».</p> <p>Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.</p>	Aucun écart matériel non expliqué.
		<p>À partir de l'évolution des soldes de fonds du SIFU (page 4) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des soldes de fonds à la fin de l'exercice, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.</p>	Aucun écart matériel non expliqué.
		<p>Une capture d'écran des deux tableaux de l'onglet « Tableaux de concordance SIFU – EF » doit être jointe au présent document.</p>	Voir tableaux de concordance joints.

No	Postes	Procédures	Constatations
2	Concordance entre les annexes 12 et 12A du SIFU (sous-section 4.2 du mandat)	Volet 1 Retracer chacun des montants inscrits à l'annexe 12A aux résolutions qui auront été fournies au préalable par l'université.	Aucun écart relevé.
		Dans le cas où des montants ne sont corroborés par aucune résolution, demander, pour chacun de ces montants, une confirmation signée du responsable des ressources financières quant à la nature et à l'utilisation des sommes. Inscrire aux constatations sur les procédures convenues le nombre de confirmations signées obtenues de l'université et les annexer au rapport.	N/A les montants ont été corroborés par les résolutions.
		Volet 2 Comparer le total à la ligne 17 de la colonne 6 de l'annexe 12A avec le total à la ligne 7 de la colonne 6 de l'annexe 12.	Aucun écart relevé.
		Comparer le total à la ligne 23 de la colonne 6 de l'annexe 12A avec le total à la ligne 12 de la colonne 1 de l'annexe 12.	Aucun écart relevé.
		Advenant un écart entre les annexes 12 et 12A, et que l'écart n'est pas dû au fait que l'annexe 12A indique seulement les virements interfonds de plus de 100 000 \$, faire corriger ces annexes par l'université. Consigner aux constatations sur les procédures convenues les corrections effectuées ou les écarts relevés.	Aucun écart relevé.
3	Inscription des montants forfaitaires des étudiants internationaux (sous-section 4.3.1 du mandat)	Obtenir de l'université les listes des montants par étudiant présentés aux comptes numéros 402 et 404.	

No	Postes	Procédures	Constatations
		Recalculer le total des listes et comparer ces totaux avec les montants aux comptes numéros 402 et 404 respectivement. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Aucun écart relevé.
		À partir de ces listes, sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant international (aussi appelé « étudiant étranger ») de la sous-section 4.3.1.	Aucun cas de non-concordance relevé.
		Retracer la facture de l'étudiant international émise par l'université et l'encaissement du montant forfaitaire facturé au cours de l'exercice et recalculer le montant excédant le seuil établi à la sous-section 3.5 des Règles budgétaires.	Aucun écart relevé.
		Comparer les montants (réglementés et déréglés (excédant le seuil)) ainsi recalculés aux montants apparaissant aux listes des comptes numéros 402 et 404 respectivement.	Aucun écart relevé.
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Aucune opération ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU n'a été relevée.
3	Inscription des montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents du Québec (sous-section 4.3.2 du mandat)	Obtenir une liste des montants par étudiant présentés au compte numéro 403.	
		Recalculer le total de la liste et comparer ce total avec le montant au compte numéro 403. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Aucun écart relevé.

No	Postes	Procédures	Constatations
		Sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant canadien non-résident du Québec.	Aucun cas de non-concordance relevé.
		Retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant forfaitaire facturé au cours de l'exercice, qui doit correspondre aux montants établis à la sous-section 3.4 des Règles budgétaires.	Aucun écart relevé.
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte numéro 403.	Aucun écart relevé.
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Aucune opération ne correspondant pas aux dispositions du Cahier des normes et des directives de présentation du SIFU n'a été relevée.
3	Inscription des droits de scolarité des étudiants déréglementés (sous-section 4.3.3 du mandat)	Obtenir du Ministère une liste des étudiants déréglementés ayant fréquenté l'université à la session d'automne de l'année financière visée par le mandat.	
		Sélectionner 10 étudiants (attention : un étudiant peut se retrouver sur plusieurs lignes du fichier Excel).	
		Pour chaque sélection, retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant des droits de scolarité facturés au cours de l'exercice.	
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte numéro 406 fournie par l'université. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Aucun écart relevé

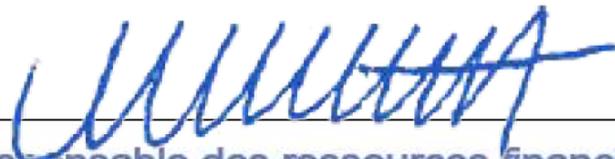
No	Postes	Procédures	Constatations
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Aucune opération ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU n'a été relevée.

Tableaux de concordance du Système d'information financière des universités (SIFU) par rapport aux états financiers audités

Sommaire des écarts rapportés							28 écarts rapportés
							0\$ restants à expliquer
							-428\$ Écarts non matériels
Page du SIFU	Total des familles de comptes	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisation	Fonds de dotation	Autres fonds	Colonne Total des fonds
1	Actifs à court terme	3 151 564	11 301 947	23 743 994	-	-	2 350 312
	Actifs à long terme	-	(11 301 947)	(23 743 986)	-	-	801 257
	Total Actifs	3 151 564	-	8	-	-	3 151 569
	Passif à court terme	38 998 754	-	7	-	-	3 151 568
	Passif à long terme	(35 847 191)	-	(1)	-	-	(1)
	Total Passifs	3 151 563	-	6	-	-	3 151 567
2	Solde de fonds	1	-	2	-	-	3
	Bilan Net	-	-	-	-	-	(1)
3	Total des produits	99	-	1	-	-	100
	Total des charges	98	-	(1)	-	-	97
	Excédents	1	-	2	-	-	3
4	Soldes à la fin de l'exercice	1	-	2	-	-	3

Sommaire des écarts expliqués							10 écarts expliqués
							0\$ restants à expliquer
							-428\$ Écarts non matériels
Page du SIFU	Total des familles de comptes	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisation	Fonds de dotation	Autres fonds	Colonne Total des fonds
1	Actifs à court terme	(3 151 563)	(11 301 947)	(23 743 994)	-	-	(2 350 312)
	Actifs à long terme	-	11 301 947	23 743 986	-	-	(801 251)
	Total Actifs	(3 151 563)	-	(8)	-	-	(3 151 563)
	Passif à court terme	(38 998 755)	-	-	-	-	(3 151 563)
	Passif à long terme	35 847 191	-	-	-	-	-
	Total Passifs	(3 151 564)	-	-	-	-	(3 151 563)
2	Solde de fonds	-	-	-	-	-	-
	Bilan Net	1	-	(8)	-	-	-
3	Total des produits	-	-	-	-	-	-
	Total des charges	-	-	-	-	-	-
	Excédents	-	-	-	-	-	-
4	Soldes à la fin de l'exercice	-	-	-	-	-	-

**Systeme d'information financière des universités
2022-2023**



Responsable des ressources financières

30 septembre 2023

Date

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
ÉTATS FINANCIERS	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	1
ÉTAT DES PRODUITS	2
ÉTAT DES CHARGES	3
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	4
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	ANNEXE
ANNEXE 1 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	1
ANNEXE 2 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	2
ANNEXE 3 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	3
ANNEXE 4 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	4
ANNEXE 5 : CONCILIATION SUBVENTION MELS	5
ANNEXE 6 : AJUSTEMENTS APPORTÉS À LA SUBVENTION MELS	6
ANNEXE 7 : PRODUITS REPORTÉS	7
ANNEXE 8 : AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE	8
ANNEXE 9 : DÉTAIL AUTRES ACTIFS-PASSIFS	9
ANNEXE 10 : DÉTAIL AUTRES PRODUITS-CHARGES	10
ANNEXE 11: REDRESSEMENTS	11
ANNEXE 12 : AVANCES ET INTERFONDS	12
ANNEXE 12A : INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES VIREMENTS INTERFONDS	12A
ANNEXE 13 : ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES	13
ANNEXE 14 : AVANTAGES SOCIAUX	14
ANNEXE 15 : DÉPENSES TERRAINS-BÂTIMENTS	15
ANNEXE 16 : DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS	16
ANNEXE 17 : SALAIRE MOYEN PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL	17
ANNEXE 18 : FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES (FIO) ET AUTRES FRAIS CHARGÉS AUX ÉTUDIANTS	18
ANNEXE 19 : INFORMATION POUR L'ANALYSE DE LA CONDITIONNELLE	19
ANNEXE 20 : NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUX ANNEXES	20

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	8,567,243	-	-	-	-	-	8,567,243	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	19,000,000	-	-	-	-	-	19,000,000	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	6,008,983	---	---	---	---	-	6,008,983	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	2,127,053	---	---	---	---	-	2,127,053	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	4,130,537	4,015	12,677,719	-	-	-	16,812,270	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	-	11,301,947	24,545,245	-	-	(35,847,192)	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	1,031,979	131,914	-	-	-	-	1,163,893	10
11	Stocks (075)	s/o	40,227	-	---	-	-	-	40,227	11
Total de l'actif court terme			40,906,022	11,437,876	37,222,964	-	-	(35,847,192)	53,719,669	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	-	-	63,088,982	-	-	-	63,088,982	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	13,900	-	-	-	-	-	13,900	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	160,928,887	---	---	-	160,928,887	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	-	---	---	-	-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	22,556	-	-	-	22,556	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	801,251	-	-	-	801,251	20
21	TOTAL DE L'ACTIF		40,919,922	11,437,876	262,064,639	-	-	(35,847,192)	278,575,244	21

Université Bishop's
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
au 30 avril 2023
en \$

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
PASSIF										
Passif à court terme										
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205, 206)	Note#4 (annexe 20)	-	-	16,153,267	-	-	-	16,153,267	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	1,597,354	-	-	-	1,597,354	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	3,151,563	---	---	---	---	---	3,151,563	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	3,549,228	-	---	-	-	-	3,549,228	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	---	-	-	-	-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	3,872,915	333,385	821,740	-	-	-	5,028,039	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	4,594,345	-	---	---	-	-	4,594,345	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	s/o	-	-	5,637,666	-	-	-	5,637,666	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	35,847,192	-	-	-	-	(35,847,192)	-	32
Total du passif à court terme			51,015,243	333,385	24,210,027	-	-	(35,847,192)	39,711,462	
Passif à long terme										
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	29,239,809	-	-	-	-	-	29,239,809	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	s/o	-	-	65,704,744	-	-	-	65,704,744	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335; 336)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	-	11,104,491	118,037,914	---	---	-	129,142,405	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	-	0	-	-	-	-	0	38
39	TOTAL DU PASSIF		80,255,052	11,437,876	207,952,685	-	-	(35,847,192)	263,798,420	39
SOLDES DE FONDS ¹										
40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	-	-	22,693,519	-	-	-	22,693,519	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	-	-	-	-	41
42	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(39,335,130)	---	---	---	---	-	(39,335,130)	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	31,418,436	---	---	-	31,418,436	45
46	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(39,335,130)	-	54,111,955	-	-	-	14,776,825	46
47	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		40,919,922	11,437,876	262,064,640	-	-	(35,847,192)	278,575,245	47

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglemés) (401)	s/o	6,171,926	---	---	---	---	6,171,926	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglemés (402)	s/o	339,771	---	---	---	---	339,771	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglemés (403)	s/o	4,606,236	---	---	---	---	4,606,236	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	33,977	---	---	---	---	33,977	4
5	Droits de scolarité des étudiants dérèglemés (406)	s/o	7,474,961	---	---	---	---	7,474,961	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	-	---	---	---	---	-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	21,000	---	---	---	---	21,000	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	3,485,903	---	---	---	---	3,485,903	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	206,889	-	---	-	-	206,889	9
10	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		22,340,663	-	-	-	-	22,340,663	10
11	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	36,390,936	1,925,341	1,304,088	---	---	39,620,364	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	39,060	1,285,839	371,499	-	-	1,696,398	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	436,852	2,508,429	29,757	-	-	2,975,039	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	-	303,300	2,570	-	-	305,870	14
15	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	-	---	---	-	15
	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:								
16	Ministère (530)	s/o	---	---	3,282,764	---	---	3,282,764	16
17	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	38,755	---	---	38,755	17
18	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	544,171	---	---	544,171	18
19	Autres (533)	s/o	---	---	499,833	---	---	499,833	19
20	TOTAL DES SUBVENTIONS		36,866,849	6,022,909	6,073,436	-	-	48,963,193	20
21	Intérêts et dividendes (435)	s/o	751,833	-	-	-	-	751,833	21
22	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-	-	22
23	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	-	---	-	-	-	23
24	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	1,919,917	3,981,721	112,283	-	-	6,013,921	24
25	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	574,963	834,060	-	-	-	1,409,023	25
26	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	-	-	-	-	26
27	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	-	---	---	-	27
28	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	-	---	---	---	---	-	28
29	Ventes externes (460)	s/o	10,414,592	-	-	---	-	10,414,592	29
30	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	1,473,104	-	-	-	-	1,473,104	30
31	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		15,134,409	4,815,781	112,283	-	-	20,062,474	31
32	TOTAL DES PRODUITS		74,341,921	10,838,691	6,185,719	-	-	91,366,331	32

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Masse salariale								1
2	Direction	s/o	3,272,357	10,000	---	---	---	3,282,357	2
3	Gérance	s/o	2,395,121	117,335	---	---	---	2,512,456	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	14,851,398	605,011	---	---	---	15,456,409	4
5	Chargés de cours	s/o	2,615,887	19,058	---	---	---	2,634,945	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	326,669	250,194	---	---	---	576,863	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	516,408	817,765	---	---	-	1,334,173	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	5,278,291	484,215	---	---	-	5,762,506	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	3,018,982	202,531	---	---	-	3,221,513	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	3,009,812	135,377	---	---	---	3,145,189	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	3,445,442	78,206	---	---	---	3,523,648	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	9,817,275	428,226	---	---	-	10,245,501	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	52,829	-	---	---	-	52,829	13
14	TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX		48,600,470	3,147,918	-	-	-	51,748,388	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	(112,300)	---	---	---	---	(112,300)	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	-	-	---	---	-	-	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	-	-	---	---	-	-	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	421,364	6,863	---	---	-	428,227	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	1,535,353	564,884	---	---	-	2,100,237	19
20	Bourses (735)	s/o	106,069	3,980,478	---	---	-	4,086,547	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	503,444	60,000	-	-	-	563,444	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	1,523,368	203,261	---	---	-	1,726,629	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	3,767,604	-	---	---	-	3,767,604	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	s/o	3,980,809	1,876,421	-	---	-	5,857,229	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	30,672	8,222	---	---	-	38,893	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	2,904,023	2,331	-	---	-	2,906,353	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	16,254	10,444	---	---	-	26,698	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	91,064	16,618	---	---	-	107,682	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	---	-	---	---	---	-	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-	-	-	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	771,482	25,788	43,750	---	-	841,019	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	560,767	78,482	---	---	639,249	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	s/o	129,516	3,689	2,251,977	-	-	2,385,182	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-	-	-	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	-	---	---	-	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	7,383,502	---	---	7,383,502	36
37	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	149,561	194,498	38,680	-	-	382,740	37
38	TOTAL DES AUTRES CHARGES		15,818,282	7,514,264	9,796,391	-	-	33,128,936	38
39	Ventes internes (878) ²	s/o	(1,002,072)	-	---	---	-	(1,002,072)	39
40	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	s/o	825,563	176,508	-	-	-	1,002,072	40
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	-	(38,339)	-	-	(38,339)	41
42	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents		15,641,773	7,690,772	9,758,051	-	-	33,090,597	42
43	TOTAL DES CHARGES		64,242,243	10,838,691	9,758,051	-	-	84,838,985	43
44	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		10,099,678	0	(3,572,332)	-	-	6,527,346	44

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université Bishop's
Évolution des soldes de fonds
de l'exercice terminé le 30 avril 2023
en \$

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(43,699,003)	0	48,469,180	-	-	-	4,770,177	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11 (1,156,498)	-	-	-	-	-	(1,156,498)	2
3	Solde de fonds redressé	(44,855,501)	0	48,469,180	-	-	-	3,613,679	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3 74,341,921	10,838,691	6,185,719	-	-	-	91,366,331	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4 64,242,243	10,838,691	9,758,051	-	-	-	84,838,985	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	10,099,678	0	(3,572,332)	-	-	-	6,527,346	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages compl. de retraite (309)	s/o 4,635,800	-	-	-	-	-	4,635,800	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o -	-	-	-	-	-	-	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o -	-	-	-	-	-	-	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a -	-	9,215,107	-	-	-	9,215,107	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 9,215,107	-	-	-	-	-	9,215,107	11
12	Sous-total	5,520,371	0	5,642,775	-	-	-	11,163,146	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(39,335,130)	0	54,111,955	-	-	-	14,776,825	13

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS²

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8		22,693,519				22,693,519	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---			-	15
16	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(39,335,130)	---	---	---	---	(39,335,130)	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	---	---	-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	---	---	-	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	31,418,436	---	---	31,418,436	19
20	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(39,335,130)	-	54,111,955	-	-	14,776,825	20

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université Bishop's
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2023
en \$

Annexe I

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	6,171,926	---	-	---	-	---	---	6,171,926	1	
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	339,771	---	---	---	---	339,771	2	
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	---	---	4,606,236	---	---	---	---	4,606,236	3	
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du fo	---	---	33,977	---	---	---	---	33,977	4	
5	Droits de scolarité des étudiants déréglementés (406)	-	---	7,474,961	---	-	---	---	7,474,961	5	
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	-	---	-	---	-	---	---	-	6	
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	21,000	---	-	---	-	---	---	21,000	7	
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	143,687	-	1,130,458	-	-	2,211,757	-	3,485,903	8	
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	6,956	936	129,351	-	-	-	69,646	206,889	9	
10	Total des produits provenant des étudiants	6,343,570	936	13,714,754	-	-	2,211,757	69,646	-	22,340,663	10
11	Subventions du Ministère (515)	2,552,916	916,823	32,170,370	---	-	750,826	---	36,390,936	11	
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 427)	-	-	39,060	-	-	-	-	39,060	12	
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	426,219	-	-	-	-	10,633	-	436,852	13	
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	-	-	-	-	-	-	-	-	14	
15	Total des subventions	2,979,135	916,823	32,209,431	-	-	761,459	-	36,866,849	15	
16	Intérêts et dividendes (435)	---	---	751,833	---	-	-	-	751,833	16	
17	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---	-	17	
18	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	---	-	-	-	-	18	
19	Produits provenant d'une fondation (446)	94,091	222,180	324,560	10,283	-	1,211,704	57,100	1,919,917	19	
20	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	16,888	135,000	26,180	-	-	126,057	270,838	574,963	20	
21	Gains sur vente de placement (526)	---	---	-	---	---	---	---	-	21	
22	Recouvrement des coûts indirects (465)	-	-	-	---	-	-	-	-	22	
23	Ventes externes (460)	32,823	599	28,490	10,289	-	771,687	9,570,705	10,414,592	23	
24	Autres produits (466, 470)	13,310	149,572	295,396	131,555	-	92,663	790,609	1,473,104	24	
25	Total des produits autres	157,111	507,351	1,426,458	152,126	-	2,202,110	10,689,252	-	15,134,409	25
26	TOTAL DES PRODUITS	9,479,817	1,425,111	47,350,643	152,126	-	5,175,326	10,758,898	-	74,341,921	26

Université Bishop's
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2023
en \$

Annexe 2

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
1	Masse salariale									1	
2	Direction	663,534	272,578	1,844,639	-	-	355,331	136,275	3,272,357	2	
3	Gérance	31,450	203,669	830,547	406,033	-	415,918	507,506	2,395,121	3	
4	Enseignants-chercheurs	14,825,235	26,163	-	-	-	-	-	14,851,398	4	
5	Chargés de cours	2,596,622	19,264	-	-	-	-	-	2,615,887	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	248,347	78,322	-	-	-	-	-	326,669	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	300,349	216,059	-	-	-	-	-	516,408	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	520,592	1,202,726	1,278,168	316,806	-	1,780,313	179,685	5,278,291	8	
9	Personnel de soutien technique	513,224	696,328	507,986	291,359	-	259,391	750,695	3,018,982	9	
10	Personnel de soutien de bureau	578,902	379,790	1,111,711	105,883	-	311,047	522,480	3,009,812	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	106,500	2,560,799	-	147,368	630,775	3,445,442	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	5,266,411	793,940	1,485,255	992,018	-	667,430	612,221	9,817,275	12	
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	2,767	7,835	1,556	19,044	-	5,290	16,338	52,829	13	
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	25,547,433	3,896,675	7,166,362	4,691,941	-	3,942,086	3,355,974	-	48,600,470	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	(112,300)	(112,300)	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	-	16	
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-	-	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	277,262	17,805	31,034	8,925	-	77,210	9,126	421,364	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	225,624	4,151	555,043	6,059	-	714,479	29,997	1,535,353	19	
20	Bourses (735)	104,069	-	2,000	-	-	-	-	106,069	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	38,038	6,888	218,889	22,920	-	205,014	11,695	503,444	21	
22	Fournitures et matériel (745)	300,746	103,979	219,205	282,148	-	305,511	311,779	1,523,368	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	22,409	3,334	2,780	-	-	398	3,738,682	3,767,604	23	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	330,094	717,640	2,100,908	443,932	-	118,200	270,035	3,980,809	24	
25	Volumes et périodiques (750)	-	30,672	-	-	-	-	-	30,672	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	32,409	-	-	1,265,005	-	-	1,606,608	2,904,023	26	
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	28,450	-	-	16,254	-	-	(28,450)	16,254	27	
28	Location-exploitation (830)	-	-	103	33,813	-	23,178	33,971	91,064	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	35,605	109,116	226,110	177,276	-	72,298	151,076	771,482	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	1,940	35	63,062	-	-	5,281	59,197	129,516	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonctions (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	33	
34	Autres charges (860, 870)	1,814	135,665	(3,206)	(376,011)	-	12,895	378,404	149,561	34	
35	Total des charges autres	1,398,461	1,129,284	3,415,928	1,880,322	-	1,534,465	6,572,121	(112,300)	15,818,282	35
36	Ventes internes (878)	(1,780)	(9,075)	-	(95,502)	-	(806)	(894,908)	(1,002,072)	36	
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	169,903	5,499	56,343	18,641	-	402,244	172,932	825,563	37	
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	38	
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	1,566,585	1,125,709	3,472,271	1,803,461	-	1,935,903	5,850,144	(112,300)	15,641,773	39

40	TOTAL DES CHARGES	27,114,018	5,022,383	10,638,633	6,495,402	-	5,877,988	9,206,118	(112,300)	64,242,243	40
----	-------------------	------------	-----------	------------	-----------	---	-----------	-----------	-----------	------------	----

Université Bishop's
 Produits par fonction - Fonds avec restrictions
 de l'exercice terminé le 30 avril 2023
 en \$

Annexe 3

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
3	-	1,343,559	(122,375)	-	-	-	-	704,157	-	-	1,925,341	3
4	-	747,785	323,668	58,028	111,782	-	-	-	44,575	-	1,285,839	4
5	-	30,927	2,398,248	3,011	-	-	-	32,800	43,443	-	2,508,429	5
6	-	231,248	51,829	70	-	-	-	20,154	-	-	303,300	6
7	-	2,353,519	2,651,370	61,109	111,782	-	-	757,110	88,018	-	6,022,909	7
8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8
9	---	---	---	---	-	---	---	---	---	-	-	9
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10
11	-	2,810,704	240,037	92,489	391,678	-	-	441,075	5,738	-	3,981,721	11
12	-	473,435	114,941	2,500	-	-	-	228,611	14,574	-	834,060	12
13	---	---	---	---	-	---	---	---	---	-	-	13
14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14
15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16	-	3,284,139	354,978	94,988	391,678	-	-	669,686	20,312	-	4,815,781	16
17	-	5,637,658	3,006,349	156,097	503,460	-	-	1,426,796	108,331	-	10,838,691	17

Université Bishop's
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2023
en \$

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	Masse salariale											1
2	Direction	-	-	-	-	10,000	-	-	-	-	10,000	2
3	Gérance	-	49,253	-	61,024	7,059	-	-	-	-	117,335	3
4	Enseignants-chercheurs	-	181,982	415,008	-	8,021	-	-	-	-	605,011	4
5	Chargés de cours	-	19,058	-	-	-	-	-	-	-	19,058	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	-	33,386	216,808	-	-	-	-	-	-	250,194	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	-	320,029	484,553	-	8,823	-	4,361	-	-	817,765	7
8	Personnel professionnel non enseignant	-	185,505	7,244	-	8,462	-	283,004	-	-	484,215	8
9	Personnel de soutien technique	-	57,464	2,030	23,802	-	-	119,235	-	-	202,531	9
10	Personnel de soutien de bureau	-	30,153	9,300	22,671	3,538	-	69,714	-	-	135,377	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	11,736	7,595	-	-	-	58,875	-	-	78,206	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	-	159,447	169,902	14,816	2,853	-	81,209	-	-	428,226	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	-	1,048,012	1,312,439	122,313	48,755	-	616,398	-	-	3,147,918	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16
17	Formation et perfectionnement (710)	-	2,008	4,304	-	-	-	550	-	-	6,863	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	-	235,124	215,438	1,192	14,561	-	97,193	1,377	-	564,884	18
19	Bourses (735)	-	2,974,700	609,284	7,750	54,900	-	333,844	-	-	3,980,478	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	-	4,626	3,173	701	50,000	-	1,500	-	-	60,000	20
21	Fournitures et matériel (745)	-	58,002	63,989	8,641	3,048	-	64,321	5,260	-	203,261	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	-	1,200,969	220,791	11,420	244,976	-	119,082	79,182	-	1,876,421	23
24	Volumes et périodiques (750)	-	334	857	-	6,681	-	350	-	-	8,222	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	-	-	964	-	-	-	-	1,367	-	2,331	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	-	8,462	854	128	-	-	1,000	-	-	10,444	26
27	Location exploitation (830)	-	2,826	5,525	-	-	-	3,455	4,812	-	16,618	27
28	Transfert de coûts indirects (865)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	-	8,090	17,697	-	-	-	-	-	-	25,788	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	54,188	503,998	-	2,582	-	-	-	-	560,767	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	-	3,641	-	41	-	-	8	-	-	3,689	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	33
34	Autres charges (860, 870)	-	16,418	41,606	3,844	9,324	-	116,135	7,171	-	194,498	34
35	Total des charges autres	-	4,569,387	1,688,480	33,718	386,071	-	737,439	99,169	-	7,514,264	35
36	Ventes internes (878)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	-	20,259	5,430	65	68,634	-	72,958	9,162	-	176,508	37
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	38
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	-	4,589,646	1,693,910	33,783	454,705	-	810,398	108,331	-	7,690,772	39
40	TOTAL DES CHARGES	-	5,637,658	3,006,349	156,097	503,460	-	1,426,796	108,331	-	10,838,691	40

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Université Bishop's

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 350
2207, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1J 2G2

T 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement (ci-après « l'état du traitement ») de Université Bishop's (ci-après « l'université ») pour l'exercice terminé le 30 avril 2023.

À notre avis, l'état du traitement ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du document intitulé *Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2022-2023*.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations – référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du document intitulé *Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2022-2023*. L'état du traitement a été préparé afin de permettre à l'université de répondre aux exigences des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1). En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'université et au ministère

l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du document intitulé *Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2022-2023*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'université.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'université;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Sherbrooke
Le 22 septembre 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A122686

Nom de l'établissement : **Université Bishop's**

TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure et valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés

Nom	Prénom	Titre du poste occupé	Fonction	Intérim (oui / non)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)				Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés	
							Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable	Salaire de base + Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale	Allocations et frais remboursés Nbre de mois dans la fonction
Goldbloom	Michael	PRINCIPAL ET VICE-CHANCELIER	REC	Non	12,0		329 787	21 732	351 519		12	12 681
Webster	Andrew	VICE-PRINCIPAL, ACADÉMIQUE ET RECHERCHE	VR	Non	8,5		205 000	3 031	208 031		8,5	25 862
Ugland	Trygve	SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET VICE-PRINCIPAL AUX RELATIONS GOUVERNEMENTALES ET A LA PLANIFICATION	VR	Non	2,0		160 806	4 053	164 859		2	0
Goyette	Isabelle	VICE-PRINCIPALE FINANCE ET ADMINISTRATION	VR	Non	12,0		176 754	5 168	181 922		12	3 312
Turnbull	Miles	VICE-PRINCIPAL, ACADÉMIQUE ET RECHERCHE	VR	Non	2,0		188 643	4 136	192 779		2	3 295
Andrews	Nicholas	VICE-PRINCIPAL ASSOCIÉ DES RESSOURCES HUMAINES	VRA	Non	12,0		159 587	4 117	163 704		12	0
Grogan	Claire	VICE-PRINCIPALE ASSOCIÉE, ACADÉMIQUE ET RECHERCHE	VRA	Non	12,0		174 892	4 126	179 017		12	2 820
Scott	Jacqueline	VICE-PRINCIPALE ASSOCIÉE AVANCEMENT UNIVERSITAIRE	VRA	Non	12,0		175 749	4 184	179 933		12	12 923
Atanasiadis	Irene Reena	DOYENNE, ÉCOLE D'ADMINISTRATION	DOY	Non	12,0		162 167	2 441	164 608		12	9 576
Hull	Kerry	DOYENNE, SCIENCES	DOY	Non	12,0		171 892	4 126	176 018		12	1 234
Linden-Andersen	Stine	VICE-PRINCIPALE AUX AFFAIRES ETUDIANTES	VR	Non	12,0		150 000	4 086	154 086		12	19 392
Murray	Michele	DOYENNE, ARTS	DOY	Non	12,0		163 444	1 757	165 201		12	843
Di Mascio	Anthony	DOYEN, ÉCOLE DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION	DOY	Oui	2,0		135 970	3 964	139 934		2	0
Desjardins	Julie	DOYENNE, ÉCOLE DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION	DOY	Non	10,0		171 892	1 596	173 488		10	13 128
Lauziere	Denise	SECRÉTAIRE GÉNÉRALE	SG	Oui	10,0		147 377	3 988	151 374		10	1 271
									0			
									0			
									0			
									0			

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		
Personnel de direction des services	9	Le plus élevé	145 745	6 547
		Moyenne	119 271	4 049
		Le moins élevé	105 000	2 673
Personnel de gérance des emplois de soutien	31	Le plus élevé	107 531	21 036
		Moyenne	82 854	3 940
		Le moins élevé	56 978	363

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽²⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)		Le plus élevé	
		Moyenne	
		Le moins élevé	
Personnel de direction des services	11	Le plus élevé	59 872
		Moyenne	10 538
		Le moins élevé	458
Personnel de gérance des emplois de soutien	26	Le plus élevé	38 946
		Moyenne	7 082
		Le moins élevé	167

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

Nom de l'établissement :

Université Bishop's

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Nom	Prénom	Fonction	Commentaires
Goldbloom	Michael	REC	Congé administratif accumulé de 1 an durant le premier contrat de 5 ans. Au 30 avril 2023, il y avait 60 mois accumulés sur 60 mois donnant droit à 100 % du montant (336 716 \$).
Turnbull	Miles	VR	Indemnité de transition à partir du 1 ^{er} juillet 2022 payée à son salaire comme professeur
Ugland	Trygve	VR	Indemnité de transition à partir du 1 ^{er} juillet 2022 payée à son salaire comme professeur
Linden-Andersen	Stine	VR	Indemnité de transition accumulée de 6 mois durant le contrat de 4 ans. Au 30 avril 2023, il y avait 48 mois accumulés sur 48 mois donnant droit à 100 % du montant (59 168 \$). Indemnité de transition accumulée de 6 mois durant le contrat de 5 ans. Au 30 avril 2023, il y avait 22 mois accumulés sur 60 mois donnant droit à 37 % du montant (21 695 \$).
Grogan	Claire	VRA	Indemnité de transition accumulée de 6 mois durant le contrat de 3 ans. Au 30 avril 2023, il y avait 32 mois accumulés sur 36 mois donnant droit à 89 % du montant (71 063 \$).
Hull	Kerry	DOY	Indemnité de transition accumulée de 6 mois durant le contrat de 3 ans. Au 30 avril 2023, il y avait 32 mois accumulés sur 36 mois donnant droit à 89 % du montant (71 063 \$).
Desjardins	Julie	DOY	Indemnité de transition accumulée de 6 mois durant le contrat de 5 ans. Au 30 avril 2023, il y avait 8 mois accumulés sur 60 mois donnant droit à 13 % du montant (10 659 \$).
Webster	Andrew	VR	Indemnité de transition accumulée de 6 mois durant le contrat de 4,88 ans. Au 30 avril 2023, il y avait 8,5 mois accumulés sur 58,5 mois donnant droit à 15 % du montant (14 893 \$).

L'Université Bishop's

LA FORMATION DE PREMIER CYCLE

En 2012, le professeur Michael Childs, alors vice-principal académique, a déposé au Sénat le rapport du *Ad Hoc Committee on Liberal Education at Bishop's University*. Le comité avait le mandat de revoir les façons dont l'Université remplissait sa mission première, et de faire des recommandations pour assurer les résultats attendus.

Le comité a réaffirmé les buts globaux de notre formation de premier cycle : la préparation à une vie valorisante pour l'individu, à la vie professionnelle, ainsi qu'à la citoyenneté engagée.

Les programmes de Bishop's visent à atteindre ces buts en permettant à l'étudiant.e d'acquérir des connaissances approfondies dans un domaine d'étude particulier, tout en développant des compétences transversales qui lui serviront, quels que soient ses parcours personnel et professionnel :

- la communication orale et écrite ;
- le raisonnement quantitatif ;
- le raisonnement moral ;
- le développement de l'esprit critique ;
- les capacités de créativité, de résoudre des problèmes, de s'adapter ;
- les connaissances informatiques ;
- les connaissances sociales et culturelles ;
- la connaissance des enjeux du développement durable.

Le comité a également recommandé que l'atteinte des buts de notre formation fasse partie intégrale de l'évaluation cyclique des départements et programmes à l'Université Bishop's. Un objectif central du plan stratégique 2019-2024 est de s'assurer que les étudiant.e.s développent les compétences clés qui résistent à l'épreuve du temps et les préparent non seulement à leur premier emploi, mais également à leur cinquième emploi, et à des emplois qui n'ont pas encore été inventés. Les objectifs du plan stratégique 2019-2024 se trouvent à la dernière section du rapport perspectives de développement.

Fondée en 1843, l'Université Bishop's est une des plus anciennes universités québécoises. Sa mission dès sa fondation, et qui subsiste aujourd'hui, est d'offrir une formation générale axée sur les études de premier cycle visant le développement de toutes les facettes de la personne, la préparant ainsi tant à la participation à la société civile qu'à la vie professionnelle.

Le modèle de Bishop's est axé sur la formation au sein d'une université de petite taille, où les étudiant.e.s vivent sur le campus, ou à proximité de celui-ci, et ont l'occasion de côtoyer régulièrement leurs professeur.e.s dans des contextes d'apprentissage tant structurés qu'informels. Ce modèle favorise une expérience étudiante qui développe divers talents, tout en offrant aux étudiant.e.s une expérience intellectuelle de première qualité.

Dans un contexte canadien et nord-américain où le débat sur la qualité de la formation de premier cycle prend de l'ampleur, nos programmes permettent aux étudiant.e.s d'approfondir

leurs connaissances dans le domaine de leur choix, tout en les exposant à plusieurs disciplines. Non seulement les étudiant.e.s à Bishop's se retrouvent-ils.elles régulièrement dans de relativement petits groupes dans leurs classes, mais notre modèle favorise un contact hors cours entre les professeur.e.s et les étudiant.e.s, enrichissant l'apprentissage et favorisant la réussite scolaire. Les professeur.e.s ne peuvent tout simplement pas ne pas connaître leurs étudiant.e.s. Nous sommes convaincus que cette formation contribue de façon importante à l'exploitation des talents des jeunes, ainsi qu'au développement de leur plein potentiel.

À Bishop's, nous offrons des programmes menant à des diplômes en arts, en sciences, en administration et en éducation. En date du mois d'octobre 2023, nous avons 2 698 étudiant.e.s à temps plein en provenance du Québec, des autres provinces du Canada et du monde entier.

Environ 95 % de nos étudiant.e.s sont des étudiant.e.s de premier cycle à temps plein.

À cette date, nous avons environ 120 étudiant.e.s à temps plein en échange sur le campus.

PROFIL DES ÉTUDIANT.E.S

Selon leur citoyenneté et droits de scolarité, pour la moyenne des 10 dernières années, nos étudiant.e.s proviennent :

- 58 % du Québec
- 29 % des autres provinces canadiennes
- 13 % international (de soixante-quatre pays).

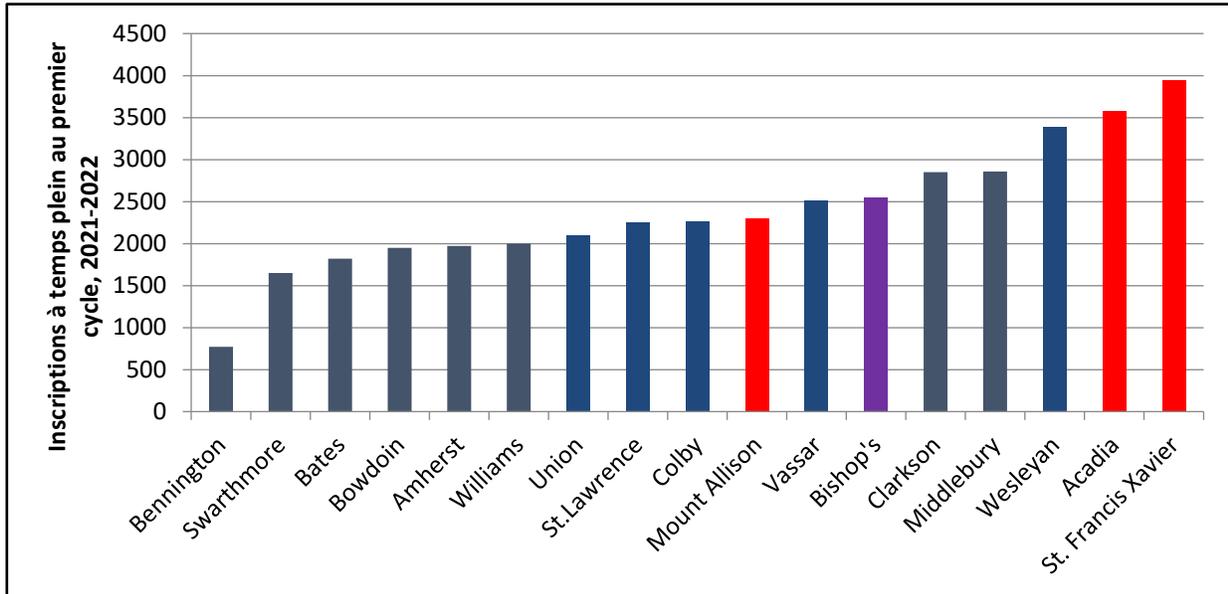
Cette diversité de provenance des étudiant.e.s fait partie de l'identité de l'Université Bishop's depuis sa création.

UNIVERSITÉ AXÉE SUR L'ENSEIGNEMENT AU PREMIER CYCLE

L'Université Bishop's est la seule université au Québec dont la mission principale est la formation de premier cycle. Au Canada, nous trouvons des exemples de notre modèle pédagogique surtout dans les provinces maritimes : pensons aux universités Acadia, Mount Allison et St. Francis Xavier, des petites universités de premier cycle où la vaste majorité des étudiant.e.s quittent le foyer de leurs parents pour s'installer sur le campus, ou à proximité de celui-ci pour étudier à temps plein.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce document, notre mission d'enseignement au premier cycle inclut celle de la recherche. Une excellente formation de premier cycle dépend d'une pédagogie de très haute qualité, qui intègre des connaissances acquises par le biais d'activités de recherche de la part des professeur.e.s qui la dispensent.

Inscriptions à temps plein au premier cycle, universités offrant une formation sur le modèle de Bishop's, 2021



*Une barre bleue indique une université américaine, tandis qu'une barre rouge indique une université canadienne.

La mission de formation de premier cycle est très bien développée chez nos voisins du sud, où plusieurs *collèges* américains offrent une formation de classe mondiale dans des institutions de taille similaire à la nôtre. Toutes proportions gardées, ces *collèges* américains forment deux fois plus de diplômé.e.s qui s'inscrivent par la suite à des programmes de deuxième et troisième cycle que les universités de recherche les plus prestigieuses.

Malgré l'accent mis sur le premier cycle, depuis quelques années, nous accueillons de plus en plus d'étudiant.e.s de deuxième cycle. Depuis les cinq dernières années, environ 6,1 % de la population étudiante était inscrite dans un des programmes suivants : MSc individualisés dans divers programmes, MSc en informatique, MSc en astrophysique, Éducation (MED et MA), Sciences du brassage de la bière (certificat), Changement climatique (microprogramme), Mobilisation des connaissances (certificat).

Nom de l'établissement :		Université Bishop's				Date : 31 octobre 2023			
						Page 1 de 6			
I. Éléments d'information		II. Observations							
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS		Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)							
		Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	provenance	JM 2023-09, 2022-2023
Étudiant									
1	Effectif étudiant total	n	2 874	2 939	2 881	2 842	2 921	MES	2 820
2	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	%	92.1%	91.7%	88.5%	88.1%	89.3%	MES	88.4%
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	%	7.9%	8.3%	11.5%	11.9%	10.7%	MES	11.6%
4	Effectif étudiant au 2e cycle professionnel*	%	n.d.	91.9%	89.8%	82.2%	77.2%	MES	75.8%
5	Effectif étudiant au 2e cycle recherche	%	n.d.	8.1%	10.2%	17.8%	22.8%	MES	24.2%
6	Effectif étudiant au 3e cycle	%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	MES	n.a.
7	Effectif étudiant internationaux	n	615	746	521	571	590	MES	591
8	Effectif étudiant internationaux	%	21.4%	25.4%	18.1%	20.1%	20.2%	MES	20.1%
9	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	3	4	0	0	0	MES	32
10	Stagiaires postdoctoraux	n	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	MES	n.a.
11	Résidents en médecine	n	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	MES	n.a.
Enseignants-chercheurs									
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n						U	
13	Hommes	n						U	
14	Femmes	n						U	
15	Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire	n	104	114	116	109	n.d.	BCI	
16	Hommes	n	62	69	64	65	n.d.	BCI	
17	Femmes	n	42	45	52	44	n.d.	BCI	
18	Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	n	117	125	99	109	n.d.	BCI	
19	Hommes	n	67	71	56	61	n.d.	BCI	
20	Femmes	n	50	54	43	48	n.d.	BCI	
21	Nombre moyen de cours par professeur	n						U	
22	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n						U	
23	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n						U	
24	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n						U	
25	Cours donnés par les professeurs	%						U	
26	Cours donnés par les chargés de cours	%						U	
27	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%						U	

Nom de l'établissement :		Université Bishop's			Date : 31 octobre 2023			
					Page 1 de 6			
I. Éléments d'information		II. Observations						
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS								
Remarques								
En raison de la déréglementation des étudiants internationaux, la variable Type de maîtrise est disponible depuis l'automne 2019-2020. * : Regroupe tous les étudiants, de deuxième cycle, qui ne sont pas inscrits à la maîtrise recherche.								
		Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)						
		Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	provenance
Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire								
28	Hommes	n	62	69	64	65	n.d.	BCI
29	Sciences de la santé	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
30	Sciences pures	n	12	13	12	12	n.d.	BCI
31	Sciences appliquées	n	6	8	8	8	n.d.	BCI
32	Arts	n	7	7	6	5	n.d.	BCI
33	Lettres	n	4	5	6	7	n.d.	BCI
34	Sciences humaines	n	20	22	19	20	n.d.	BCI
35	Éducation	n	4	4	4	3	n.d.	BCI
36	Droit	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
37	Administration	n	8	10	9	10	n.d.	BCI
38	Autres	n	1	0	0	0	n.d.	BCI
39	Femmes	n	42	45	52	44	n.d.	BCI
40	Sciences de la santé	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
41	Sciences pures	n	6	6	6	6	n.d.	BCI
42	Sciences appliquées	n	1	1	3	2	n.d.	BCI
43	Arts	n	1	1	2	2	n.d.	BCI
44	Lettres	n	6	6	7	6	n.d.	BCI
45	Sciences humaines	n	13	15	18	14	n.d.	BCI
46	Éducation	n	7	7	7	7	n.d.	BCI
47	Droit	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
48	Administration	n	8	9	9	7	n.d.	BCI
49	Autres	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
50	Total	n	104	114	116	109	n.d.	BCI
51	Sciences de la santé	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
52	Sciences pures	n	18	19	18	18	n.d.	BCI
53	Sciences appliquées	n	7	9	11	10	n.d.	BCI
54	Arts	n	8	8	8	7	n.d.	BCI
55	Lettres	n	10	11	13	13	n.d.	BCI
56	Sciences humaines	n	33	37	37	34	n.d.	BCI
57	Éducation	n	11	11	11	10	n.d.	BCI
58	Droit	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
59	Administration	n	16	19	18	17	n.d.	BCI
60	Autres	n	1	0	0	0	n.d.	BCI

Nom de l'établissement :		Université Bishop's			Date : 31 octobre 2023			
					Page 1 de 6			
I. Éléments d'information		II. Observations						
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS								
Remarques								
Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire)								
		Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	provenance
Chargés de cours selon le secteur disciplinaire								
61	Hommes	n	67	71	56	61	n.d.	BCI
62	Sciences de la santé	n	1	0	1	1	n.d.	BCI
63	Sciences pures	n	12	14	12	9	n.d.	BCI
64	Sciences appliquées	n	5	11	2	7	n.d.	BCI
65	Arts	n	3	4	5	8	n.d.	BCI
66	Lettres	n	15	14	13	11	n.d.	BCI
67	Sciences humaines	n	15	14	13	14	n.d.	BCI
68	Éducation	n	6	2	2	3	n.d.	BCI
69	Droit	n	1	1	1	2	n.d.	BCI
70	Administration	n	9	11	7	6	n.d.	BCI
71	Autres	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
72	Femmes	n	50	54	43	48	n.d.	BCI
73	Sciences de la santé	n	0	1	0	0	n.d.	BCI
74	Sciences pures	n	4	4	5	7	n.d.	BCI
75	Sciences appliquées	n	2	3	3	4	n.d.	BCI
76	Arts	n	5	11	8	7	n.d.	BCI
77	Lettres	n	13	16	13	14	n.d.	BCI
78	Sciences humaines	n	11	9	6	10	n.d.	BCI
79	Éducation	n	10	3	4	5	n.d.	BCI
80	Droit	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
81	Administration	n	4	5	4	1	n.d.	BCI
82	Autres	n	1	2	0	0	n.d.	BCI
83	Total	n	117	125	99	109	n.d.	BCI
84	Sciences de la santé	n	1	1	1	1	n.d.	BCI
85	Sciences pures	n	16	18	17	16	n.d.	BCI
86	Sciences appliquées	n	7	14	5	11	n.d.	BCI
87	Arts	n	8	15	13	15	n.d.	BCI
88	Lettres	n	28	30	26	25	n.d.	BCI
89	Sciences humaines	n	26	23	19	24	n.d.	BCI
90	Éducation	n	16	5	6	8	n.d.	BCI
91	Droit	n	1	1	1	2	n.d.	BCI
92	Administration	n	13	16	11	7	n.d.	BCI
93	Autres	n	1	2	0	0	n.d.	BCI
Remarques								

Nom de l'établissement : Université Bishop's								Date : 31 octobre 2023						
										Page 2 de 6				
I. Éléments d'information		II. Observations												
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS														
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)														
1er cycle - Baccalauréat et autres sanctions	Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		JM - 2022-2023		
		Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	
94	Total ¹	n	2 475	22	2 448	28	2 583	24	2 436	41	2 417	48	2 442	114
95	Sciences de la santé	n							1		1			
96	Sciences pures	n	225		248		250		201		189		196	0
97	Sciences appliquées	n	84		100	2	93	2	100	1	116	2	113	2
98	Arts	n	112		110		137	2	119	3	109	4	95	4
99	Lettres	n	165	1	142	1	146	4	120	6	117	4	126	6
100	Sciences humaines	n	883	15	856	20	922	10	844	24	805	28	960	20
101	Éducation	n	310		334		386		402		439		432	0
102	Droit	n												
103	Administration	n	580	3	528	5	517	6	492	7	506	6	505	4
104	Autres	n	116	3	130		132		157		135	4	15	78
105	Femmes	%												
106	Sciences de la santé	%							0.0		0.0			
107	Sciences pures	%	60.0		59.3		57.2		60.2		60.9		63.3	
108	Sciences appliquées	%	17.9		18.0	0.0	17.2	0.0	17.0	0.0	18.1	0.0	15.0	0.0
109	Arts	%	67.0		67.3		65.0	100.0	64.7	100.0	69.7	100.0	68.4	100.0
110	Lettres	%	71.5	100.0	71.1	100.0	67.8	100.0	62.5	83.3	73.5	75.0	73.0	83.3
111	Sciences humaines	%	57.2	46.7	58.9	75.0	59.0	90.0	60.2	50.0	59.8	85.7	60.1	75.0
112	Éducation	%	77.7		75.2		74.6		73.6		72.7		73.4	
113	Droit	%												
114	Administration	%	39.0	66.7	40.5	60.0	41.6	33.3	39.4	42.9	37.2	16.7	37.6	25
115	Autres	%	60.3	66.7	56.9		59.1		54.1		62.2	25.0	53.3	43.6
1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Le total prend en considération toutes les valeurs de genre.														
Remarques														
Les valeurs Sans objet et Valeur indéterminée, de la variable domaine, ne sont pas comptabilisées.														
2e cycle - Maîtrise + autres sanctions	Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		JM - 2022-2023		
		Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	

116	Total	n	194	3	263	10	205	0	214	5	247	11	253	11
117	Sciences de la santé	n												
118	Sciences pures	n	8		6		4		8		9		11	7
119	Sciences appliquées	n	100	3	175	10	155		180	5	206	7	206	
120	Arts	n												
121	Lettres	n												
122	Sciences humaines	n										4		4
123	Éducation	n	86		82		46		26		32		33	
124	Droit	n												
125	Administration	n												
126	Autres	n											3	
127	Femmes	%												
128	Sciences de la santé	%												
129	Sciences pures	%	12.5		0.0		0.0		25		33.3		27.3	28.6
130	Sciences appliquées	%	22.0	33.3	21.7	30.0	24.5	0.0	27.8	20.0	29.1	28.6	29.1	
131	Arts	%												
132	Lettres	%												
133	Sciences humaines	%										75.0		75.0
134	Éducation	%	81.4		84.1		82.6		69.2		62.5		63.6	
135	Droit	%												
136	Administration	%												
137	Autres	%											100	
	Remarques													
	3e cycle - Doctorat + autres sanctions	Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		JM - 2022-2023	
			Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions								
138	Total	n										0		0
139	Sciences de la santé	n												
140	Sciences pures	n												
141	Sciences appliquées	n												
142	Arts	n												
143	Lettres	n												
144	Sciences humaines	n												
145	Éducation	n												
146	Droit	n												
147	Administration	n												
148	Autres	n												
149	Femmes	%										0		0
150	Sciences de la santé	%												

151	Sciences pures	%												
152	Sciences appliquées	%												
153	Arts	%												
154	Lettres	%												
155	Sciences humaines	%												
156	Éducation	%												
157	Droit	%												
158	Administration	%												
159	Autres	%												
Remarques														
Total - Grades + autres sanctions														
	Unité		2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		JM -2022-2023	
			Grades	Autres sanction	Grades	Autres sanction								
160	Total	n	2 669	25	2 711	38	2 788	24	2 650	46	2 664	59	2 695	125
161	Sciences de la santé	n							1		1			
162	Sciences pures	n	233		254		254		209		198		207	7
163	Sciences appliquées	n	184	3	275	12	248	2	280	6	322	9	319	2
164	Arts	n	112		110		137	2	119	3	109	4	95	4
165	Lettres	n	165	1	142	1	146	4	120	6	117	4	126	6
166	Sciences humaines	n	883	15	856	20	922	10	844	24	805	32	960	24
167	Éducation	n	396		416		432		428		471		465	
168	Droit	n												
169	Administration	n	580	3	528	5	517	6	492	7	506	6	505	4
170	Autres	n	116	3	130		132		157		135	4	18	78
171	Femmes	%												
172	Sciences de la santé	%							0		0.0			
173	Sciences pures	%	58.4		57.9		56.3		58.9		59.6		61.4	28.6
174	Sciences appliquées	%	20.1	33.3	20.4	25.0	21.8	0.0	23.9	16.7	25.2	22.2	24.1	0
175	Arts	%	67.0		67.3		65.0	100.0	64.7	100.0	69.7	100.0	68.4	100.0
176	Lettres	%	71.5	100.0	71.1	100.0	67.8	100.0	62.5	83.3	73.5	75.0	73	83.3
177	Sciences humaines	%	57.2	46.7	58.9	75.0	59.0	90.0	60.2	50.0	59.8	84.4	60.1	75.0
178	Éducation	%	78.5		76.9		75.5		73.4		72.0		72.7	
179	Droit	%												
180	Administration	%	39.0	66.7	40.5	60.0	41.6	33.3	39.4	42.9	37.2	16.7	37.6	25.0
181	Autres	%	60.3	66.7	56.9		59.1		54.1		62.2	25.0	61.1	43.6
Remarques														

Nom de l'établissement :		Université Bishop's										Date : 31 octobre 2023				
I. Éléments d'information		II. Observations														
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade														
		2012		2014		2016		2018		2019		2020		2021		JM 2023-09
Taux de réussite des études de baccalauréat		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
182	Persévérance après 1 an	785	88.5	644	85.6	684	86.5	743	88.7	727	89.3	673	86.5%	609	89.7%	2021 (2020 to 2021): n=517 persévérer/619 cohort, 83.5%
183	Diplomation après 6 ans	696	78.5%	598	79.5%	601	76.0%									2016 diplomation apres 6 ans: n=470 diplome/661 cohorte Taux= 71.1%
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																
184	Sciences de la santé	2	100.0%													
185	Sciences pures	59	72.0%	50	82.0%	37	63.8%									2016 diplomation apres 6 ans: n=33 diplome/53 cohorte, 62.3%
186	Sciences appliquées	13	76.5%	7	77.8%	13	65.0%									2016 diplomation apres 6 ans: n=10 diplome/17 cohorte, 58.8%
187	Arts	25	75.8%	21	58.3%	21	63.6%									2016 diplomation apres 6 ans: n=14 diplome/27 cohorte, 51.9%
188	Lettres	51	73.9%	35	70.0%	32	76.2%									2016 diplomation apres 6 ans: n=28 diplome/40 cohorte, 70%
189	Sciences humaines	198	72.5%	183	76.6%	194	71.1%									2016 diplomation apres 6 ans: n=191 diplome/277 cohorte, 69%
190	Éducation	100	86.2%	74	82.2%	96	86.5%									2016 diplomation apres 6 ans: n=50 diplome/65 cohorte, 76.9%
191	Droit															
192	Administration	196	82.4%	188	84.7%	185	81.5%									2016 diplomation apres 6 ans: n=144 diplome/180 cohorte, 80%
193	Autres	52	91.2%	40	88.9%	23	85.2%									2016 diplomation apres 6 ans: n=0 diplome/2 cohorte, 0%
Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant		1	33.3%	1	100.0%	9	90.0%	59	95.2%							2018 diplomation apres 4 ans: n=76 diplome/80 cohorte, 95%
194	Sciences de la santé															
195	Sciences pures					1	50.0%	1	100.0%							2018 diplomation apres 4 ans: n=45 diplome/48 cohorte, 93.8%
196	Sciences appliquées	1	33.3%	1	100.0%	1	100.0%	45	95.7%							
197	Arts															
198	Lettres															
199	Sciences humaines															
200	Sciences humaines															
201	Éducation					7	100.0%	13	92.9%							2018 diplomation apres 4 ans: n=29 diplome/30 cohorte, 96.7%
202	Droit															
203	Administration															
204	Autres															
Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant																
205	Sciences de la santé	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.											
206	Sciences pures	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.											
207	Sciences appliquées	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.											
208	Arts	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.											
209	Lettres	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.											
210	Sciences humaines	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.											
211	Éducation	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.											
212	Droit	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.											
213	Administration	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.											
214	Administration	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.											
215	Autres	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.											
Remarques																
A la demande du MES, il s'agit ici du nombre de personnes en persévérance et du nombre de personnes diplômées et non du nombre de personnes de la cohorte initiale comme mentionné dans le titre et la définition du document.																

Nom de l'établissement : Université Bishop's		Date : 31 octobre 2023								
		Page 4 de 6								
I. Éléments d'information		II. Observations								
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade								
Durée moyenne des études au baccalauréat		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	JM 2023-09 Diplômée 6 ans 2016	
216	Sciences de la santé	3.7					n.d.	n.d.		
217	Sciences pures	3.9	3.6	3.6	3.5	3.5	n.d.	n.d.		3.74
218	Sciences appliquées	3.2	3.0	3.2	2.8	3.1	n.d.	n.d.		3.16
219	Arts	3.4	3.0	3.6	3.7	3.1	n.d.	n.d.		3.26
220	Lettres	3.4	3.2	3.2	3.4	3.4	n.d.	n.d.		3.64
221	Sciences humaines	3.4	3.3	3.2	3.2	3.3	n.d.	n.d.		3.55
222	Éducation	2.6	2.5	2.2	2.4	2.3	n.d.	n.d.		3.73
223	Droit						n.d.	n.d.		
224	Administration	2.9	2.7	2.7	3.0	3.1	n.d.	n.d.		3.54
225	Autres	2.4	2.2	2.3	2.6	2.5	n.d.	n.d.		
226	Ensemble des secteurs	3.1	2.9	2.9	3.0	3.1	n.d.	n.d.	3.57	
Durée moyenne des études de maîtrise		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	JM 2023-09 Diplômée 4 ans 2018	
227	Sciences de la santé									
228	Sciences pures		3.0		2.0	2.7	2.0	2.0		2.2
229	Sciences appliquées	2.7	2.3	3.0		1.7	1.6	1.6		1.7
230	Arts									
231	Lettres									
232	Sciences humaines									
233	Éducation					1.9	1.8	1.9		1.9
234	Droit									
235	Administration									
236	Autres									
237	Ensemble des secteurs	2.7	2.4	3.0	2.0	1.9	1.7	1.7	1.8	
Durée moyenne des études de doctorat		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018		
238	Sciences de la santé	n.a.	n.a.	n.a.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
239	Sciences pures	n.a.	n.a.	n.a.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
240	Sciences appliquées	n.a.	n.a.	n.a.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
241	Arts	n.a.	n.a.	n.a.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
242	Lettres	n.a.	n.a.	n.a.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
243	Sciences humaines	n.a.	n.a.	n.a.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
244	Éducation	n.a.	n.a.	n.a.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
245	Droit	n.a.	n.a.	n.a.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
246	Administration	n.a.	n.a.	n.a.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
247	Autres	n.a.	n.a.	n.a.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		

248	Ensemble des secteurs	n.a.	n.a.	n.a.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
	Remarques								
	Une cellule vide représente l'absence de diplômés pour une cohorte choisie, ainsi la durée moyenne des études ne peut être calculée.								

Nom de l'établissement :		Université Bishop's				Date : 31 octobre	
						Page 5 de 6	
I. Éléments d'information		II. Observations					
INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL							
Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)							
	Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
249	Hommes	n	147	153	157	159	n.d.
250	Direction	n	7	7	8	14	n.d.
251	Haute direction	n	2	3	4	4	n.d.
252	Autre personnel de direction	n	5	4	4	10	n.d.
253	Professeurs	n	61	70	66	67	n.d.
254	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	5	4	3	5	n.d.
255	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	4	3	3	5	n.d.
256	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	1	1	0	0	n.d.
257	Personnel de gérance	n	8	10	12	7	n.d.
258	Personnel professionnel	n	16	15	17	19	n.d.
259	Personnel technique	n	8	7	9	13	n.d.
260	Personnel de bureau	n	5	6	4	1	n.d.
261	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	37	34	38	33	n.d.
262	Personnel métiers et services	n	37	34	38	33	n.d.
263	Personnel périphérique de soutien	n	0	0	0	0	n.d.
264	Femmes	n	140	143	163	164	n.d.
265	Direction	n	5	10	15	16	n.d.
266	Haute direction	n	0	0	2	3	n.d.
267	Autre personnel de direction	n	5	10	13	13	n.d.
268	Professeurs	n	40	40	47	42	n.d.
269	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	7	4	6	9	n.d.
270	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	7	4	6	9	n.d.
271	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	0	0	0	0	n.d.
272	Personnel de gérance	n	10	11	12	9	n.d.
273	Personnel professionnel	n	24	23	27	40	n.d.
274	Personnel technique	n	3	3	11	26	n.d.
275	Personnel de bureau	n	23	28	24	10	n.d.
276	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	28	24	21	12	n.d.
277	Personnel métiers et services	n	26	24	21	11	n.d.
278	Personnel périphérique de soutien	n	2	0	0	1	n.d.

Nom de l'établissement :		Université Bishop's			Date : 31 octobre		
					Page 5 de 6		
I. Éléments d'information		II. Observations					
279	Total	n	287	296	320	323	n.d.
280	Direction	n	12	17	23	30	n.d.
281	Haute direction	n	2	3	6	7	n.d.
282	Autre personnel de direction	n	10	14	17	23	n.d.
283	Professeurs	n	101	110	113	109	n.d.
284	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	12	8	9	14	n.d.
285	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	11	7	9	14	n.d.
286	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	1	1	0	0	n.d.
287	Personnel de gérance	n	18	21	24	16	n.d.
288	Personnel professionnel	n	40	38	44	59	n.d.
289	Personnel technique	n	11	10	20	39	n.d.
290	Personnel de bureau	n	28	34	28	11	n.d.
291	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	65	58	59	45	n.d.
292	Personnel métiers et services	n	63	58	59	44	n.d.
293	Personnel périphérique de soutien	n	2	0	0	1	n.d.
Remarques							

Nom de l'établissement :		Université Bishop's			Date : 31 octobre	
Page 6 de 6						
I. Éléments d'information		II. Observations				
INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE						
Fonds de recherche par source de financement		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
		k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
294	Fonds de recherche (total)				2459	2811
295	Subventions d'infrastructure de la FCI				150	222
	Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)				0	-
296						
297	Chaires de recherche du Canada				505	635
298	Organismes subventionnaires canadiens				426	847
299	Gouvernement du Canada				678	637
300	Subventions de recherche du Québec					-
301	Fonds de recherche du Québec				151	225
302	Gouvernement du Québec				397	96
303	Autres sources					-
304	Contrats				152	149
Remarques						
Chaires de recherche (nombre)		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
		n	n	n	n	n
305	Unité de recherche					
306	Chaire de recherche du Canada				5	5
307	Autres chaires de recherche				0	2
Remarques						
Fonds de recherche par secteur disciplinaire		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
		k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
308	Fonds de recherche (total)				2 459	2 811
309	Sciences de la santé	-	-	-	-	-

310	Sciences pures				1 116	1 573
311	Sciences appliquées				32	251
312	Arts				3	15
313	Lettres				0	18
314	Sciences humaines				519	631
315	Éducation				343	274
316	Droit				0	-
317	Administration				19	49
318	Autres				427	-

Mesures prises pour l'encadrement des étudiant.e.s

Notre petite taille à l'échelle humaine nous permet d'offrir des mesures pour encadrer la vie étudiante et la réussite et l'épanouissement de nos étudiant.e.s de façon exemplaire depuis plusieurs années déjà. Les exemples ci-dessous ne sont que deux de celles-ci.

SERVICES ET APPUI AUX ÉTUDIANT.E.S AUTOCHTONES

Depuis 2017, le poste de conseillère en soutien aux étudiant.e.s autochtones et à la liaison communautaire a pour mandat :

- D'offrir un service de soutien personnalisé aux étudiant.e.s autochtones en collaboration avec les différents services (affaires étudiantes, et services de soutien académique);
- De plaider en faveur des intérêts et des besoins des étudiant.e.s autochtones;
- De planifier et organiser des activités visant à sensibiliser la communauté universitaire aux enjeux autochtones;
- De collaborer avec le regroupement étudiant « Indigenous Cultural Alliance ».

En août 2021, le poste d'adjointe de soutien aux étudiant.e.s autochtones a été ajouté. Un deuxième poste d'adjoint a été créé en octobre 2023. De plus, le poste de conseillère a été transformé en poste de Directrice adjointe aux initiatives autochtones afin d'étendre les responsabilités de décolonisation pour l'ensemble des activités de l'Université.

La Directrice adjointe aux initiatives autochtones, en collaboration avec les deux adjoints.es de soutien aux étudiant.e.s autochtones organisent des rencontres ou accompagnent les étudiant.e.s pour discuter de diverses situations pour faciliter leur cheminement personnel et académique. Celles-ci peuvent également rencontrer les professeur.e.s afin de favoriser le succès académique des étudiant.e.s.

Les initiatives visant l'insertion de contenus autochtones dans les cours à l'Université Bishop's se situent particulièrement à la Faculté des sciences de l'éducation avec :

- Des stages pour les étudiant.e.s dans les communautés autochtones dont les objectifs sont conformes à l'Accord sur l'éducation autochtone de l'Association canadienne des doyens et doyennes d'éducation (ACDE, 2010) ;
- L'ajout de deux cours optionnels aux programmes d'éducation, soit : EDU205 Colonization, Decolonization and Education, EDU204 Indigenous Education ;
- L'intégration annuelle d'éléments d'histoire et d'enjeux autochtones dans les cours sur la profession d'enseignant, la justice sociale et l'antiracisme, la pédagogie ainsi que la méthodologie et la didactique en sciences sociales;
- Un accent sur les enjeux autochtones et la « Vérité et réconciliation » dans plusieurs cours de fin de programmes du baccalauréat (B. Ed);
- Une rencontre de deux jours d'étudiant.e.s et de professeur.e.s avec des représentant.e.s du Centre national pour la vérité et la réconciliation de l'Université de Winnipeg.

Plusieurs professeur.e.s de différents départements incluent des contenus autochtones dans le cadre de leurs cours et démontrent une ouverture aux réalités autochtones. À titre d'exemple, mentionnons le visionnement de la vidéo d'une pièce de théâtre sur la réconciliation qui est suivi d'une discussion dans le cadre d'un cours d'art dramatique.

Depuis septembre 2018, l'Université Bishop's met un local à la disposition des étudiant.e.s autochtones et ceux.celles-ci l'utilisent sur une base régulière. L'ouverture officielle du centre a eu lieu le 22 février 2019. Cette initiative a eu un impact positif, visible et significatif sur l'intégration des étudiant.e.s autochtones inscrits, de même que sur l'attrait d'étudiant.e.s autochtones.

Dans une section ultérieure, nous traiterons de la rénovation d'un bâtiment (Kwigw8mna) qui offrira plus d'espace pour notre communauté autochtone dès l'hiver 2025.

PRÉVENIR ET COMBATTRE LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Le 8 décembre 2017, le gouvernement du Québec a adopté le projet de loi 151 visant à prévenir et à combattre les violences sexuelles dans les établissements d'enseignement supérieur. Cette loi stipule que chaque établissement d'enseignement doit établir une politique de prévention et de lutte contre les violences sexuelles. Le 17 décembre 2018, le Conseil des gouverneurs de l'Université Bishop's a approuvé la Politique de prévention des violences sexuelles ainsi que quelques mises à jour.

Un Comité ad hoc du Conseil des gouverneurs de l'Université Bishop's a été créé pour la prévention de la violence sexuelle. Ce comité a développé le plan d'action 2021-22 pour l'éducation et la prévention de la violence sexuelle, qui a été partagé avec la communauté. Le travail se poursuit pour sa mise en œuvre. Des exemples de ce travail incluent l'adhésion à un outil de signalement en ligne - REES (Respect, Educate, Empower Survivors); un meilleur éclairage sur le campus et la disponibilité de lampe de poche le soir afin de mieux éclairer le chemin.

Ce Comité a mandaté le Comité d'examen indépendant (CEI) établi par le Centre canadien d'innovation juridique en matière d'intervention contre les agressions sexuelles (CCLISAR) à revoir nos politiques et nos pratiques.

En juin 2022, le Comité ad hoc sur la prévention de la violence sexuelle, a soumis au Conseil des gouverneurs un rapport de recommandations incluant que le Centre pour la prévention de la violence sexuelle soit déplacé vers un local séparé; d'engager un.e coordonnateur.trice supplémentaire pour la réponse aux agressions sexuelles (SARC) et de simplifier et clarifier les procédures de divulgation et de signalement.

Le rôle de coordonnateur.trice pour la réponse aux agressions sexuelles (SARC) est axé sur la prévention et l'éducation en matière de violences à caractère sexuel. Dans le cadre de son mandat, les SARCs continuent aussi d'offrir de l'accompagnement et de l'aide aux victimes de violence sexuelle. L'approche principalement utilisée par les SARCs est une intervention féministe intersectionnelle qui reconnaît les discriminations simultanées affectant les groupes marginalisés et les femmes, prône l'inclusion et aide les survivantes à reprendre leur pouvoir après une agression sexuelle.

Le bureau a été relocalisé dans un local avec une porte d'accès sur la rue et transformé en Centre d'aide aux victimes de violences à caractère sexuel doté de son propre local et de son propre mandat. En outre, le titre du SARC a été modifié en conseiller.e en matière de réponse à la violence sexuelle (SVRA) et son mandat a été modifié, de même que l'embauche d'un deuxième SVRA. Ces changements représentent certaines des mesures directes qui ont été prises à la suite du rapport et des recommandations du Centre canadien pour l'innovation juridique en matière d'agression sexuelle (CCLISAR) au printemps 2022.

De plus, afin d'informer la population, un rapport couvrant une période de quatre années académiques, de l'automne 2018 à l'été 2022 a été rédigé et mis disponible sur le site Web. Le rapport vise à établir un calendrier et à documenter l'évolution des actions de l'Université Bishop's en matière de lutte contre la violence sexuelle et sexiste sur son campus. Il examine en détail le déroulement des exigences, des mandats, des pratiques et des circonstances que l'Université a connus au cours de cette période de quatre ans. Ce rapport comprend également des statistiques importantes sur les taux de divulgations, de rapports et de plaintes formelles concernant la violence sexuelle et sexiste, ainsi que des informations sur l'issue de toutes les plaintes formelles reçues par l'université au cours des quatre dernières années.

L'Université considère ce rapport comme une occasion de faire preuve de responsabilité et de transparence et espère qu'il contribuera à un meilleur dialogue au sein de sa communauté. Bien que ce document porte sur les années précédentes, nous soulignons que la lutte contre la violence sexuelle et sexiste au sein de notre communauté n'a pas cessé. Le Centre d'aide aux victimes de violences sexuelles est le nouveau lieu/point de contact sur le campus pour tous les besoins, demandes et requêtes concernant les violences sexuelles et sexistes. Nous espérons que cette nouvelle ressource permettra d'améliorer la coordination et la prestation des services, et nous encourageons tous les membres de la communauté à l'utiliser si nécessaire. Il est important de noter que même si la publication de ce rapport constituait une nouvelle initiative, l'Université soumet un rapport annuel (Reddition de comptes) au gouvernement du Québec depuis l'automne 2019.

En plus de fournir des conseils, un soutien émotionnel et des ressources aux survivant.e.s / victimes de violences sexuelles et sexistes, le SARC a également été chargé d'élaborer et de mettre en œuvre des initiatives de prévention et des formations, ainsi que de tenir des statistiques sur les taux de divulgation, de signalement et de plaintes formelles pour violences sexuelles. Le SARC collabore régulièrement avec divers partenaires. Parmi les partenaires du bureau du SARC sur le campus, citons les facultés, les services de conseil, le groupe de soutien Sexual Assault Support & Healing (SASH), le Sexual Culture Committee (SCC), le Students' Representative Council (SRC), le CÉGEP Champlain, et bien d'autres encore.

LA SANTÉ MENTALE DES ÉTUDIANT.E.S

L'Université s'engage à fournir un milieu de vie et d'apprentissage sain sur le plan psychologique, sécuritaire, bienveillant et accueillant, propice à une santé mentale positive et à l'épanouissement de nos étudiant.e.s.

Nous avons récemment formalisé les pratiques que nous avons mises en place depuis les dernières années en adoptant la Politique de santé mentale et de bien-être des étudiant.e.s : Créer une communauté de bienveillance. Cette politique repose sur des pratiques exemplaires, y compris la *Norme nationale du Canada sur la santé mentale et le bien-être pour les étudiants du postsecondaire*, le *Cadre systémique de l'ASEUCC* et le *Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur*.

La politique démontre l'engagement de Bishop's à promouvoir la santé mentale et le bien-être des étudiant.e.s par la création d'un cadre structuré et le respect d'une approche mise en place sur tout le campus. Bishop's convient que tous les membres de sa communauté ont un rôle à jouer dans la promotion d'une santé mentale positive chez les étudiant.e.s. Ces responsabilités incombent donc à tous les membres de la communauté, y compris le corps professoral, le personnel, les bénévoles, la direction et les étudiant.e.s mêmes.

De plus, Bishop's convient que la promotion de la santé mentale ne se limite pas au traitement des maladies mentales. Les objectifs énoncés dans la politique, qui exposent une approche communautaire cohérente de la santé mentale des étudiant.e.s, visent à promouvoir une santé mentale positive, à éviter la détresse ou l'aggravation des symptômes et à créer des conditions sociales et structurelles qui permettront l'épanouissement de tous les étudiant.e.s. La politique présente également une série de services en santé mentale et d'interventions en cas de crise.

Enfin, la politique s'applique à l'ensemble des membres de la communauté de Bishop's, que les personnes soient présentes à Sherbrooke, au Québec, ou participent à distance. Les efforts continus de Bishop's vers l'équité, la diversité et l'inclusion sont au cœur de la promotion de la santé mentale positive des étudiant.e.s, tout comme son engagement envers la vérité et la réconciliation. Ces engagements sont intégrés aux objectifs de la politique.

Les cinq objectifs suivants représentent les grandes orientations des mesures prises à Bishop's pour répondre de manière appropriée et efficace à la détresse des étudiant.e.s, de promouvoir le bien-être des étudiant.e.s et d'instaurer un environnement qui favorise une santé mentale positive dans l'ensemble de la communauté de Bishop's.

1- Fournir des mesures de soutien fondées sur des données probantes et rationaliser la gestion des crises

Un continuum de services en santé mentale pour répondre à un éventail de besoins en santé mentale a été mis en œuvre à Bishop's pour répondre à la diversité des besoins et préférences des étudiant.e.s à divers moments. Ce continuum inclut des services de counseling respectueux des traumatismes et fondés sur des données probantes, des services spécialisés, des services de

soutien par les pairs et des outils d'auto-assistance ou l'orientation vers de tels services, conçus pour garantir l'accessibilité physique, culturelle, linguistique, financière et administrative de tous les étudiant.e.s.

L'accessibilité diversifiée est d'une importance particulière à Bishop's, puisqu'il s'agit d'une université anglophone dans une région majoritairement francophone qui accueille de nombreux.e.s étudiant.e.s internationaux. Il est donc peu probable que les services de soutien soient facilement accessibles à la majorité des étudiant.e.s hors de l'établissement.

Outre la prestation de services de soutien, ces services font l'objet d'une promotion généralisée dans toute l'Université et les processus d'accessibilité et d'orientation sont expliqués clairement.

2- Réaliser des initiatives de sensibilisation, de littératie et d'éducation en santé mentale sur tout le campus

L'Université Bishop's réalise des campagnes et des initiatives d'éducation pour accroître les connaissances de la communauté sur la santé mentale, savoir comment s'occuper du bien-être mental et comment reconnaître les problèmes en santé mentale et intervenir.

Ces mesures incluent des campagnes de réduction de la stigmatisation pour réduire la honte et la crainte liées à la santé mentale, des initiatives de formation sur le campus pour l'ensemble de la communauté de Bishop's et des campagnes de sensibilisation à la santé mentale plus vastes qui favorisent les appels à l'aide et la réduction des méfaits et encouragent la priorisation du bien-être mental conjointement avec la réussite des études.

De plus, des formations sont prévues expressément pour les étudiant.e.s afin de les aider à acquérir des capacités d'adaptation et des stratégies d'auto-assistance positives. Le fait d'enseigner aux étudiant.e.s à composer avec les difficultés, à gérer leur stress et à accroître leur résilience peut contribuer à limiter des problèmes comme le stress et l'anxiété, mais peut aussi mieux les préparer à renforcer une santé mentale positive et à éviter l'aggravation de leurs symptômes.

3- Favoriser un campus bienveillant et inclusif

Bishop's s'assure que son environnement aide tous les étudiant.e.s à s'épanouir tout en réalisant leurs objectifs d'études. Pour ce faire, elle crée des lieux physiques accueillants, sécuritaires et accessibles sur le plan physique, ainsi que des milieux d'apprentissage qui favorisent une participation significative et intègrent des principes d'apprentissage accessibles et respectueux des traumatismes. De plus, Bishop's s'assure d'un environnement culturel qui favorise la santé mentale conjointement avec la réussite des études. Les messages diffusés encouragent les étudiant.e.s à utiliser les ressources sur le campus, à renforcer leur droit à des accommodements et à promouvoir le fait que tous les membres de la communauté sont responsables d'un environnement qui soutient la santé mentale des étudiant.e.s.

4- Promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion (l'« EDI »)

Bishop's a pris un engagement en matière d'EDI, soit de favoriser un « environnement d'appartenance où les différences individuelles sont reconnues, encouragées, valorisées et intégrées dans tous les aspects de l'Université ». Cet engagement fait partie des efforts en vue de créer une stratégie EDI (qui doit être publiée en 2023) qui concorde avec le cadre mondial de diversité, d'équité et d'inclusion, la charte de Scarborough et le rapport du groupe de travail de Bishop's sur l'EDI de 2021.

En plus des travaux existants, l'EDI est d'une importance particulière à la promotion équitable de la santé et du bien-être des étudiant.e.s. Les étudiant.e.s de milieux marginalisés ou sous-représentés peuvent affronter des taux démesurés de microagression, des biais inconscients de la discrimination et de l'exclusion sous de multiples formes pendant leur passage à l'Université. Ces étudiant.e.s peuvent également se heurter à des services qui ne sont pas respectueux de la culture ou sont inaccessibles, ce qui peut limiter leur capacité à demander une aide équitable et à retrouver leurs repères dans des moments de besoin. Ces expériences nuisent à la santé mentale et se produisent de manière démesurée chez les étudiant.e.s racisé.e.s, les étudiant.e.s internationaux et les étudiant.e.s LGBTQ2S+.

5- Renforcer l'engagement institutionnel et promouvoir une responsabilité partagée pour la santé mentale des étudiant.e.s sur le campus

Dans le cadre de l'engagement de Bishop's envers la santé mentale et le bien-être de la communauté sur le campus, l'Université convient qu'il s'agit d'une responsabilité partagée et demande l'adhésion et le soutien de tous les secteurs de l'établissement. À cet effet, la haute direction s'assure de la mise en place de processus, de protocoles et de ressources pour respecter les objectifs énoncés dans la politique.

Programmes d'activités de recherche

La recherche en 2022-2023

La recherche représente un volet fondamental du mandat de l'Université Bishop's. Nos étudiant.e.s et nos professeur.e.s contribuent à la production de nouveaux savoirs et à la mobilisation des connaissances auprès de nos partenaires et du public en général. Nos professeur.e.s préparent la relève professionnelle et forment du personnel hautement qualifié en recherche participant ainsi au développement économique régional, national et international. Le plan stratégique de la recherche 2022-2024 de l'Université Bishop's vise à accroître les activités de recherche et de recherche-crédation et augmenter le taux et les sources de financement. Nous misons également sur l'importance de la recherche dans la formation des étudiant.e.s.

Notre université compte actuellement cinq Chaires de recherche du Canada. Les titulaires de chaires de recherche bénéficient du mentorat du Vice-principal académique et de la recherche et du soutien du Bureau de la recherche et des études supérieures à intervalles réguliers pendant la durée de leur mandat. En 2021-2022, nous avons soumis et obtenu le renouvellement de la Chaire de recherche du Canada en Astrophysique Exoplanétaire (Jason Rowe). Les chaires de recherche actives dans notre université sont les suivantes:

- Chaire de recherche du Canada, niveau II, en Astrophysique Multimessagers (John Ruan),
- Chaire de recherche du Canada, niveau II, en Enseignement et Apprentissage Plurilingues intégrés (Sunny Lau),
- Chaire de recherche du Canada, niveau II, en Indigénités Numériques (Genner Llanes-Ortiz),
- Chaire de recherche du Canada, niveau II, en Astrophysique Exoplanétaire (Jason Rowe),
- Chaire de recherche du Canada, niveau II, en Générativité de la jeunesse (Heather Lawford) – renouvellement soumis en avril 2023/ évaluation en cours.

À ces Chaires de recherche du Canada, s'ajoutent les deux autres chaires suivantes :

- La Chaire de recherche FRQS dont l'objectif est de développer des interventions visant à favoriser d'une part une meilleure santé mentale chez les enfants en particulier ceux souffrant d'éco-anxiété, et à favoriser d'autre part leur autodétermination (Catherine Malboeuf-Hurtubise).
- La Chaire de recherche sur l'agriculture durable et l'action climatique (Vivian Valencia) avec le soutien financier de la TD Bank Group et du ministère de l'Enseignement supérieur. Cette chaire de recherche se consacre à l'étude des pratiques d'utilisation durable des terres qui favorisent la santé écologique et soutiennent le secteur agricole dans sa transition vers une économie à faible émission de carbone.

Consciente des effets des changements climatiques sur l'agriculture, l'Université a mis sur pied une *Ferme éducative* qui sert de plateforme pour la recherche participative afin d'améliorer les variétés de cultures biologiques et les techniques agricoles écologiques pour les conditions de culture en climat froid. Les projets de recherche mis en œuvre dans le cadre de cette

plateforme regroupent généralement plusieurs chercheurs/chercheuses de différentes disciplines dont certain.e.s viennent du milieu pratique. En tant que plateforme de recherche, la *Ferme éducative* permet d'explorer de nouvelles avenues via des projets de recherche innovante. Au nombre de ceux-ci, nous pouvons citer les trois projets suivants :

- 1- *Mesure et suivi du carbone organique du sol* : L'objectif du projet est de suivre l'évolution de la teneur en carbone organique sur plusieurs saisons de croissance, au fur et à mesure que la biomasse est ajoutée pour améliorer progressivement la santé des sols. À terme, la capacité totale de carbone des sols de la ferme sera déterminée et les données qui en résultent permettront une estimation plus précise de la capacité de séquestration du carbone de sols similaires du Québec et du nord-est.
- 2- *Développement de cultivars de pomme de terre adaptés à l'agriculture biologique et résistants au *Phytophthora infestans* par l'utilisation de marqueurs moléculaires dans un processus de sélection végétale participative* : En collaboration avec le Consortium de Recherche sur la Pomme de Terre du Québec, le projet de recherche vise à travailler avec les agriculteurs pour développer et tester des races biologiques de pommes de terre résistantes aux parasites et adaptées aux climats froids.
- 3- *Le projet CANberries* : Ce projet de recherche expérimentale vise à développer et intégrer des technologies agrivoltaïques et aérauliques dans une serre solaire passive (AAPG) avec des stratégies de production végétale optimisées pour produire des framboises hors saison dans des conditions de faible luminosité et de froid au Canada. Chaque sous-composant innovant du concept AAPG cible un défi spécifique de la production de baies tout au long de l'année et fonctionne en symbiose : conditions de croissance optimales, faible consommation d'énergie, gestion circulaire de l'eau.

De manière générale, sur le plan du financement de la recherche, nous comptons un portefeuille très diversifié et avons réussi à augmenter considérablement notre niveau de financement externe qui a atteint plus de 2.8 M \$ en 2022-2023. Nos chercheuses et chercheurs ont obtenu du financement des trois conseils fédéraux (CRSH, CRSNG, IRSC), des Fonds de Recherche du Québec et de la Fondation Canadienne pour l'Innovation. Nous avons obtenu des contrats de recherche importants avec les ministères fédéraux et provinciaux et notamment avec l'Agence Spatiale Canadienne, l'Agence Canadienne de Santé Publique, Agriculture et Agroalimentaire Canada, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et la National Science Foundation.

Nos jeunes chercheuses et chercheurs ont réalisé plusieurs succès avec les agences fédérales et les FRQ : Savoir, Développement Savoir, Découverte, Projets de recherche en équipe du FRQNT. Par ailleurs, nous avons maintenu un niveau de financement interne équivalent à près de 140 000 \$ en offrant des opportunités de financement de la recherche multidisciplinaire, en plus de l'ajout d'un programme de financement pour les étudiant.e.s au deuxième cycle. Nous avons obtenu une subvention CRSH Institutionnelle (2022-2026) qui nous permet d'allouer ces fonds à l'interne auprès de la communauté des chercheuses et chercheurs du CRSH. Par ailleurs, nous

avons réussi à mettre en place et à pérenniser un Fonds de démarrage pour les jeunes professeur.e.s en début de carrière.

Toutes ces réalisations sont possibles grâce au soutien précieux de notre Bureau de la recherche qui continue à offrir des services importants aux chercheuses et aux chercheurs dans la préparation de leurs demandes de subvention et dans la gestion de leurs fonds de recherche. Notre équipe au bureau de la recherche s'est agrandie avec l'ajout d'un poste de Coordonnatrice aux études supérieures depuis janvier 2022. Ce poste s'ajoute aux deux postes de professionnels déjà existants (Conseillère à la recherche et Agente de recherche). Nous avons également recruté une nouvelle assistante administrative et une technicienne en comptabilité, toutes les deux dédiées à la recherche. Ces deux nouvelles ressources contribuent de manière significative au suivi des comptes de recherche et du maintien de nos bases de données.

Le Bureau de la recherche utilise la subvention annuelle du programme Fonds de soutien à la recherche (FSR) du gouvernement fédéral pour renforcer l'infrastructure de recherche de l'Université. Ainsi, la subvention 2022-2023 du FSR a été allouée aux cinq catégories de dépenses suivantes : installations de recherche; ressources pour la recherche, gestion et administration de la recherche; exigences réglementaires et accréditation; et propriété intellectuelle et mobilisation des connaissances.

En effet, la mobilisation des connaissances est un élément important de notre plan stratégique de recherche. Notre service des Communications joue un rôle clé dans le maintien de la visibilité de nos chercheuses et chercheurs notamment auprès des médias. Nous avons développé des partenariats avec des réseaux de mobilisation des connaissances notamment : *Research Impact Canada*, *Yaffle*. L'Université est également partenaire de la plateforme *The Conversation* qui permet de diffuser les résultats de recherche à un large public.

Dans cet ordre d'idées, l'Université Bishop's offre un programme de certificat d'études supérieures de 12 semaines sur la *Mobilisation des connaissances* qui est offert pendant l'année académique. Il comprend un stage de six semaines au cours duquel les étudiants inscrits mettent en pratique leurs apprentissages et développent leurs compétences sur le terrain au sein de la communauté. Les problèmes et les objectifs de recherche sont élaborés en collaboration avec les membres de la communauté et nos partenaires afin d'assurer qu'ils sont significatifs autant pour eux que pour la recherche. Toutes ces initiatives institutionnelles s'ajoutent aux efforts importants de réseautage et de mobilisation des connaissances déployés par nos chercheuses et chercheurs.

Enfin, il convient de souligner que la réussite de nos chercheuses et chercheurs profite également à nos étudiant.e.s. En ce sens, une grande partie des fonds de recherche obtenus contribue à offrir des contrats de recherche aux étudiant.e.s du premier et du deuxième cycle. Ainsi, en 2021-2022, des bourses et des contrats de recherche totalisant près de 700 000 \$ ont été offerts aux étudiants. Pour le cycle 2022-2023, ce montant avoisine 800 000 \$ soit un taux de croissance 14%.

Nos étudiant.e.s peuvent ainsi bénéficier d'une formation en recherche dès les premières années de leur parcours, ce qui contribue à augmenter leur compétitivité et leurs chances de poursuivre des études supérieures. Notre engagement envers la recherche vise aussi à mieux servir nos étudiant.e.s en leur offrant une excellente formation au premier cycle et au deuxième cycle ainsi qu'un meilleur tremplin soit vers des études au troisième cycle ou vers le marché du travail.

RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITÉS EN 2023-2024

- 1- Un nouveau programme de doctorat en psychologie (D. Psy), psychologie clinique en 2024

À compter de l'automne 2024, l'Université Bishop's offrira un nouveau programme de doctorat en psychologie (D. Psy), psychologie clinique. Cette nouvelle provient d'une collaboration entre l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et Bishop's. Il s'agit d'un programme de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) offert par extension à l'Université Bishop's.

Ce programme se concentre sur la formation de psychologues cliniciens et permettra aux étudiant.e.s de mener des évaluations et des interventions psychologiques. Le programme est accrédité par l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ), permettant ainsi aux diplômé.e.s du programme d'être éligibles en tant que membres de l'OPQ qui pourront aussi accéder à des postes de psychologues cliniciens.

Objectifs du programme

L'objectif de ce programme est de former des psychologues capables d'évaluer et d'aider diverses clientèles, en s'appuyant sur les connaissances scientifiques de la discipline et sur une compréhension approfondie des besoins et des caractéristiques des individus et des communautés. Il vise également à former des psychologues compétent.e.s, capables de faire preuve d'esprit critique et de jugement clinique dans leurs décisions professionnelles et d'évaluer l'efficacité de leurs propres interventions par une pratique réflexive. Enfin, le programme vise à former des psychologues qui contribueront au développement et à la revitalisation de la pratique professionnelle.

Ce programme se démarque : il est conçu pour les étudiant.e.s bilingues (français et anglais), y compris les candidat.e.s potentiels issus de milieux systématiquement sous-représentés. Le programme sera enseigné en anglais, cependant, dans le cadre de leurs stages, les étudiant.e.s offriront des consultations pour les clientèles francophones et anglophones. Cela profitera à la communauté locale en augmentant l'offre de services de santé mentale bilingues, comblant ainsi une lacune bien documentée dans les services (rapport d'Hélène David).

Historiquement, les services en santé mentale ont fait défaut pour la population anglophone de l'Estrie. De plus, tel que rapporté à plusieurs reprises dans les médias au cours des dernières années, les services actuels en santé mentale pour la population québécoise en général ne suffisent pas à répondre à la demande. La situation ne s'est qu'exacerbée depuis la pandémie, avec les impacts qu'on connaît sur la santé mentale des gens et le taux de détresse psychologique qui ont augmenté. L'ouverture de ce programme permettra donc de répondre à ce besoin pour la communauté sherbrookoise et estrienne. De plus, notre engagement à accepter une large cohorte de 16 étudiant.e.s permettra de répondre à la première

recommandation du récent rapport d'Hélène David, qui encourage les universités à augmenter les admissions aux programmes de doctorat en psychologie clinique.

La disponibilité des services de santé mentale a été identifiée comme un secteur prioritaire par le gouvernement du Québec indiquant une demande croissante. Au cours de quatre années, ces 16 étudiant.e.s seront formé.e.s pour devenir des psychologues clinicien.ne.s capables d'évaluer et d'aider diverses clientèles, en s'appuyant sur les connaissances scientifiques de la discipline et sur une compréhension approfondie des besoins et des caractéristiques des individus et des communautés.

2- Kwigw8mna

En octobre 2019, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, a annoncé que le Gouvernement du Québec, par le biais d'une subvention en capital additionnelle du Plan quinquennal des investissements universitaires (PQI), fournirait 5,9 M \$ des 8,3 M \$ nécessaires pour rénover Divinity House.

Après un premier appel d'offres au printemps 2022, l'Université a décidé de ne pas accorder le contrat au seul soumissionnaire car les coûts de construction étaient presque le double de ce qui avait été budgétés pour le projet.

Le 11 novembre 2022, le Conseil des gouverneurs a approuvé un budget révisé de 16,3 M \$. Le principal facteur d'augmentation est le coût plus élevé des matériaux et de la main-d'œuvre.

Le ministère de l'Enseignement supérieur a confirmé une somme additionnelle de 4,8 M \$ (total de 10,7 M \$) en juin 2023 pour permettre à l'Université Bishop's d'aller de l'avant avec ce projet.

La plupart des travaux devraient être achevés d'ici novembre 2024 pour une ouverture officielle en janvier 2025.

Divinity House (renommé Kwigw8mna) a été construite il y a 128 ans et évacuée il y a presque dix ans à cause de déficiences structurelles. Nous faisons face à la perspective profondément décourageante d'être contraints de démolir l'édifice. Cela aurait représenté une perte incalculable pour le patrimoine historique et architectural de Bishop's et de notre région.

La vocation du bâtiment deviendra un espace de rencontre autochtone et un centre de ressources qui inclura un espace de rassemblement privé pour les étudiant.e.s autochtones de l'Université Bishop's et du CÉGEP Champlain avec un appartement qui pourra être utilisé par des aînés autochtones en visite, des bureaux pour les conseillers au support aux étudiant.e.s autochtones et liaison communautaire et pour les professeurs et un espace d'exposition pour promouvoir l'histoire et la culture du peuple abénaquis. Le bâtiment comprendra également le service pour les étudiant.e.s internationaux, des bureaux et des salles de conférence à l'usage de tous nos professeur.e.s et étudiant.e.s afin que le bâtiment soit un espace accueillant qui sera ouvert à tous et contribuera à la réconciliation et à la compréhension.

Notre vision consiste à ce que ce Centre devienne non seulement un espace pour les étudiant.e.s autochtones, mais aussi un endroit où autochtones et non-autochtones, ainsi que

les membres de la communauté, puissent se réunir pour apprendre ensemble et les uns des autres.

Cette vision a été développée sur la base de consultations avec les étudiant.e.s autochtones de l'Université Bishop's et du CÉGEP Champlain, ainsi que des représentant.e.s des communautés autochtones avec lesquelles nous avons établi des relations.

3- La ferme éducative et le programme d'Agriculture et Systèmes Alimentaires Durables

La Ferme éducative est un endroit pour explorer des solutions novatrices aux défis de l'agriculture et des systèmes alimentaires durables.

Elle est au centre des [programmes en Agriculture et Systèmes alimentaires durables \(ASAD\)](#) établis en 2019 et constitue un endroit pour apprendre par la pratique, en explorant, expérimentant et modélisant ce à quoi les futurs systèmes agroalimentaires durables pourraient ressembler.

À cet effet, les programmes en ASAD et la ferme visent à développer des aptitudes de réflexion critiques, à inculquer la passion d'apprendre, à promouvoir la science agroécologique et à favoriser le changement transformationnel de notre système alimentaire vers la résilience et la durabilité.

La ferme éducative sert aussi à plusieurs projets de recherche mentionnés dans la section des programmes d'activités de la recherche de ce rapport.

L'Université Bishop's est située dans un cadre champêtre au cœur des Cantons de l'Est, au Québec. Unique dans la province, notre ferme éducative est située au centre de la communauté agricole. La région est renommée pour son agrotourisme, sa production alimentaire biologique soutenue par la communauté, ainsi qu'une culture croissante de l'entrepreneuriat dans le contexte de l'agriculture durable. Les programmes en ASAD et la ferme sont destinés à devenir le pôle éducatif de ces activités.

Située sur un territoire traditionnel non cédé du peuple abénaquis, la ferme possède une importante valeur culturelle et écologique, avec ses 140 acres de champs vallonnés, de forêts et de zones humides. Jusqu'à tout récemment, la ferme était principalement inexploitée, avec ses champs de foin, les vestiges d'une vieille cabane à sucre, ainsi que des pommiers et des poiriers laissés sans soins.

4- Croissance de la clientèle étudiante

De 2005-06 à 2008-09, nous avons vécu une tendance à la baisse des inscriptions qui était plus qu'inquiétante. Pour l'année scolaire 2008-09, nos inscriptions se sont établies à un creux de 1 740, niveau auquel notre Université était difficilement viable. Depuis douze ans, avec l'appui de toute la communauté universitaire et grâce à des efforts de recrutement bien ciblés, nous avons réussi à inverser cette tendance et à augmenter les inscriptions à temps plein au premier cycle de façon importante pour atteindre, au mois de septembre 2019, 2 557 inscriptions.

Causée principalement par la pandémie, le niveau des inscriptions a baissé à l'automne 2020 (2 531 étudiant.e.s) et ensuite l'automne 2021 (2 433 étudiant.e.s), constituant une baisse de 4.8 % par rapport aux inscriptions à temps plein de 2 557 étudiant.e.s à l'automne 2019. Le nombre d'étudiant.e.s a réaugmenté à 2 478 à l'automne 2022. Les données préliminaires pour 2023 montrent un nombre stable par rapport à 2022.

Nous avons établi un Comité sur le recrutement stratégique dont le Vice-principal académique et recherche et la Vice-principale des finances et de l'administration partagent la présidence. Nous examinons notre capacité d'accueillir davantage d'étudiant.e.s. Basé sur la capacité de nos programmes et de nos infrastructures, nos premières analyses indiquent que nous avons la capacité d'atteindre environ 3 000 étudiant.e.s d'ici 2027.

Le recrutement d'étudiant.e.s internationaux fait partie de notre stratégie. Nous ciblons plusieurs pays, dont la Chine, les États-Unis, la France, l'Inde, la Colombie, et les Émirats arabes unis.

Nous sommes inquiets des répercussions de l'annonce du changement de la politique des frais de scolarité pour les étudiants canadiens hors Québec et internationaux aura sur notre nombre d'étudiants ainsi que sur nos disponibilités financières pour atteindre notre objectif de croissance.

Orientations en lien avec la politique de financement du MES

1. L'ACCESSIBILITÉ ET LA RÉUSSITE

Afin de bien servir tous ceux et celles qui s'intéressent à la performance de nos universités, les indicateurs selon lesquels cette performance est évaluée devront tenir compte non seulement de la mission d'enseignement, de recherche et de service à la communauté que poursuivent toutes les universités, mais aussi de la mission particulière de chacun des établissements qui composent le réseau universitaire québécois.

Plusieurs indicateurs de base servant à mesurer la réussite des programmes universitaires de premier cycle sont utilisés depuis la mise en place des premiers « contrats de performance » il y a dix ans. De telles mesures sont importantes, mais nous éclairent peu au sujet de la qualité de l'expérience d'apprentissage de nos étudiant.e.s.

Nous proposons que l'évaluation des programmes repose sur les critères qui font partie de l'Enquête nationale sur la participation étudiante (*National Survey of Student Engagement*).

Enquête nationale sur la participation étudiante (ENPÉ)

L'Enquête nationale sur la participation étudiante, créée par des chercheurs de la *University of Indiana*, est actuellement le mode d'évaluation de l'expérience d'apprentissage des étudiant.e.s de premier cycle le plus répandu et le plus respecté en Amérique du Nord. Les critères d'évaluation, qui ont fait l'objet d'études rigoureuses, sont basés sur la participation de l'étudiant à un certain nombre d'activités pédagogiques et parascolaires qui correspondent avec la réussite.

Selon les résultats pour les universités canadiennes du sondage ENPÉ de 2015, Bishop's se classait parmi les meilleurs 10 % des universités en Amérique du Nord sur les cinq indicateurs globaux : l'apprentissage de niveau supérieur, l'apprentissage en collaboration, la qualité des interactions avec les pairs, l'accompagnement en milieu universitaire et l'interaction entre étudiant.e.s et professeurs.

Classement annuel

En octobre 2020, le magazine *Maclean's* a publié son classement annuel des universités, et Bishop's était classée n°1 pour la satisfaction des étudiant.e.s parmi les universités de premier cycle.

C'est la cinquième fois en six ans que nos étudiant.e.s nous classent premiers dans notre catégorie pour la satisfaction des étudiant.e.s. En 2017, *Maclean's* a proclamé l'Université Bishop's comme étant la meilleure institution universitaire au Canada en matière de satisfaction étudiante, et ce, quelle que soit la taille ou l'offre académique des universités.

En 2023, *Maclean's* n'évalue plus la satisfaction des étudiant.e.s (où nous nous classions généralement en première ou deuxième position), mais continue à établir son classement

général. L'Université Bishop's s'est classée quatrième parmi les universités de premier cycle du pays. Il convient de souligner que nous nous sommes classés au premier rang en ce qui concerne les prix décernés par les facultés et les services aux étudiants.

Prix 3M pour l'excellence en enseignement supérieur et le leadership

Chaque année, la Société pour l'avancement de la pédagogie en enseignement supérieur octroie dix prix 3M à travers le Canada à des enseignants sélectionnés pour l'excellence et le leadership en enseignement au niveau universitaire ainsi que dix autres à des étudiant.e.s qui ont démontré un leadership extraordinaire dans le cadre de la vie étudiante.

L'Université Bishop's a remporté plusieurs prix 3M au cours des dernières années. Les professeures Jessica Riddell (Département de langue et littérature anglaises) et Sarah-Myriam Martin-Brûlé (Département de Politique et études internationales) ont été lauréates du Prix national d'excellence en enseignement 3M en 2015 et 2021, respectivement. De plus, Jason Earl (étudiant de troisième année en sciences de l'éducation), Chloé Soucy (étudiante de quatrième année en anglais et en éducation), Ethan Pohl (étudiant de quatrième année en sociologie), Maxime Jacques (étudiant de troisième année en administration des affaires), Georges-Philippe Gadoury-Sansfaçon (étudiant de quatrième année en mathématiques et psychologie) et Sufia Langevin (étudiante en enseignement secondaire and sciences sociales) ont été lauréats du Prix national d'excellence 3M pour étudiant.e.s en 2015, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022 respectivement.

Équité, diversité et inclusion

En juillet 2020, nous avons créé un groupe de travail conjoint du Conseil des gouverneurs et du Sénat sur l'équité, la diversité et l'inclusion (Groupe de travail EDI).

Le groupe de travail EDI, composé de 15 personnes représentant les groupes-clés, s'est efforcé de comprendre et de naviguer dans l'environnement de l'Université Bishop's en relation avec ses objectifs d'équité, de diversité, de décolonisation et d'inclusion. Ce travail a commencé par une évaluation des besoins de la communauté.

Ceci comprenait l'évaluation des ressources existantes et manquantes et l'examen et l'analyse des politiques.

Le changement nécessaire à la diversification de notre communauté nécessitera une approche multidimensionnelle, comprenant un travail de terrain, un engagement individuel et un contrôle institutionnel.

Le Groupe de travail EDI a identifié des obstacles structurels ou systémiques, et a fait des recommandations pour démanteler ces obstacles afin de faire progresser l'équité, la diversité et l'inclusion à Bishop's.

Le Groupe de travail EDI à formuler des recommandations dans les domaines suivants :

- L'embauche, l'avancement, et la rétention

- La formation des professeurs, des titulaires de chaires de recherche, des bibliothécaires, du personnel, des gestionnaires, des étudiant.e.s et des gouverneurs
- La gouvernance de l'Université
- Le curriculum (y compris les programmes de recherche et activités)
- Les politiques, les procédures et les lignes directrices.

Conformément à une recommandation du Groupe de travail, l'Université a embauché une conseillère spéciale en matière d'ÉDI qui aidera à centraliser les multiples efforts nécessaires pour apporter des changements significatifs, urgents et durables.

Le Groupe de travail a terminé son mandat en juillet 2022, mais un petit groupe de représentant.e.s du Conseil des gouverneurs et du Sénat travaille à déterminer la meilleure façon de continuer leur travail.

Nous sommes en train de développer notre stratégie d'équité, de diversité et d'inclusion en consultation avec la communauté.

Encourager les jeunes anglophones à poursuivre leur carrière au Québec

Comparativement à d'autres groupes linguistiques au Canada, les Québécois.e.s d'expression anglaise présentent une tendance nettement plus élevée à quitter leur province de naissance pour s'installer dans une autre province canadienne ou ailleurs. Moins de la moitié des Québécois.e.s d'expression anglaise continuent de résider dans leur province de naissance.

Cette tendance présente des défis pour la vitalité des communautés d'expression anglaise du Québec et prive également la province d'un bon nombre de travailleur.e.s qualifié.e.s. Le Québec investit dans ces jeunes gens, mais ne profite pas toujours de leur talent ni de leur contribution à la société si l'étudiant.e quitte la province. Un facteur important dans la décision de rester ou de quitter la province est la recherche d'emplois et/ou la poursuite des études. Le Bishop's Forum (décrit plus bas) a été instauré par l'Université Bishop's pour équiper et encourager les jeunes anglophones à poursuivre leur carrière au Québec.

L'apprentissage par l'expérience

Depuis l'automne 2022, nous avons établi un Bureau d'apprentissage par expérience afin d'appuyer nos étudiant.e.s dans leur réussite pendant et après leurs études.

L'apprentissage par l'expérience est un apprentissage par le biais d'une expérience pratique accessible à tous les étudiant.e.s, qui permet de relier la théorie de la salle de classe à des situations de la vie réelle, conduisant à des résultats larges et durables. L'objectif est d'aider les étudiant.e.s à prendre des décisions en matière de carrière, de préparer l'avenir et de leur donner l'occasion de développer les connaissances, les compétences et les attitudes qui sont essentielles dans la société d'aujourd'hui.

L'Université Bishop's offre une variété de stages qui permettent aux étudiant.e.s de mettre en pratique ce qu'il.elle.s ont appris en classe et d'acquérir une expérience pratique dans leur domaine d'intérêt. Il s'agit d'une partie essentielle des expériences d'apprentissage, qui

permettent aux étudiant.e.s d'élargir leurs options pour l'avenir. Souvent, les offres d'emploi à temps plein après l'obtention du diplôme découlent d'opportunités de stage.

Une autre forme d'apprentissage par expérience est le service communautaire. Un programme de service communautaire est un programme dans lequel l'étudiant.e donne de son temps à un projet orienté vers la communauté. De nombreux étudiant.e.s choisissent de participer à un programme de bénévolat afin de rendre à la communauté ce qu'elle leur a donné. L'Université Bishop's offre une variété d'opportunités tant au niveau local qu'international.

Parmi nos groupes de services communautaires, mentionnons Amnistie internationale, Big Buddies, Best Buddies et l'Association des Townshippers. La liste complète des possibilités de bénévolat et de service communautaire est disponible sur le site Web de l'Université Bishop's sous l'onglet du développement de carrière et de l'accompagnement à la réussite.

Infrastructures – une composante majeure du succès

L'expérience de vivre en région sur un petit campus résidentiel contribue de façon significative au succès de nos étudiant.e.s

Grâce aux subventions accrues du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) via le Plan quinquennal d'investissements (PQI), nous avons fait du progrès important en ce qui concerne l'entretien différé de nos infrastructures :

- Nous avons complété la rénovation de notre piscine, au coût de 5,3 M \$, qui n'avait pas été rénovée depuis sa construction en 1975. Ce projet a été financé à 77 % par le Plan quinquennal d'investissements et 23 % par le gouvernement fédéral.
- Nous avons commencé la rénovation d'un bâtiment historique pour inclure un espace de rencontre autochtone et un centre de ressources. Le bâtiment sera nommé 'Kwigw8mna' qui veut dire « Notre maison et celle de tous et de toutes » en langue abénaquise.

Nous sommes préoccupés par la baisse de subvention de PQI que le MES prévoit octroyer à l'Université Bishop's pour les 10 prochaines années sur notre capacité à poursuivre la mise aux normes et la rénovation de nos bâtiments. Nous estimons être à mi-chemin dans la réalisation de notre plan décennal des investissements universitaires déposés en 2023-24. Il sera impossible de poursuivre nos progrès dans la réduction de notre taux de vétusté avec une baisse annuelle de 200% de la subvention de PQI. Nous prévoyons même que ce taux de vétusté ré-augmentera.

Résidences

La vie en résidence est un aspect intégral de la mission de l'Université Bishop's et de l'expérience étudiante. Environ 70 % de nos étudiant.e.s de première année y résident, et environ 24 % du total de nos étudiants. La rénovation et la construction de résidence étudiante ne sont pas admissibles aux subventions du ministère de l'Enseignement supérieur via le Plan quinquennal d'investissements, elles doivent être complètement autofinancées.

Le Ministère devrait considérer financer en totalité ou en partie la construction de résidences étudiantes comme c'est le cas pour les CÉGEPs. Ce financement pourrait inciter les universités à

construire davantage de résidences ce qui permettrait d'augmenter l'accessibilité à un logement abordable pour les étudiants et contribuerait à diminuer la pénurie de logements. Un 10 M \$ a été inclus par le Ministère dans le budget 2023-24 pour la totalité des universités. C'est un début mais ce n'est certainement pas suffisant.

À une exception près, nos résidences datent des années cinquante et soixante. À l'instar de beaucoup d'organismes publics, nous ne les avons pas entretenues de façon adéquate au fil des décennies et nous n'avons pas créé de fonds de rénovation. Nous avons utilisé les surplus générés par nos services auxiliaires, dont les résidences, pour remplacer en partie les revenus pour université de taille modeste qui n'étaient pas au rendez-vous. La subvention de la fonction enseignement, aidée par les surplus dégagés par d'autres secteurs d'activités, nous a permis d'équilibrer notre budget de fonctionnement. Récemment, nous avons créé un fonds de rénovations afin que ce problème ne se reproduise pas à l'avenir.

La rénovation de trois de nos résidences a déjà été complétée : 5,6 M \$ pour le Pavillon Abbott-Hall terminée au printemps 2016; 6,8 M \$ pour la modernisation du Pavillon Kuehner-Hall finalisée au printemps 2018; et environ 7,2 M \$ pour le Pavillon Munster-Hall terminé au courant de l'été 2019. Ces trois projets ont été réalisés en respectant le délai et le budget prévus. Nous sommes optimistes que ces logements rénovés nous permettront d'attirer des étudiant.e.s durant l'année scolaire ainsi qu'un plus grand nombre de touristes et de conférences sur notre campus au cours de l'été.

Au printemps 2023, l'Université a inauguré la nouvelle résidence étudiante de 93 chambres, « la résidence Janyne Hodder », nommée après la première principale de l'Université Bishop's.

L'Université planifie l'agrandissement d'une résidence existante (Pavillon Paterson-Hall) pour y ajouter une cinquantaine de lits pour combler des places qui libéreront des appartements à Sherbrooke pour la population où le taux d'inoccupation est de moins de 1% en 2022.

Pour les Pavillons Norton-Hall et Pollack-Hall, datant de 1954, une analyse préliminaire démontre des coûts de rénovations très élevés, dépassant les 70 % du coût de remplacement. La faculté de musique, incluant la salle de spectacle Bandeen-Hall, est située entre ces deux pavillons qui forment à eux trois, qu'un bâtiment au sens du code du bâtiment. Ce multiple usage au sein d'un même bâtiment rend un projet de rénovation très complexe avec les normes actuelles. De plus, il ne serait pas judicieux d'investir autant dans une résidence de style traditionnel qui n'est plus ce que les étudiant.e.s recherchent en termes de style de logement. Ces deux pavillons sont situés en plein cœur du Quad académique de l'Université.

L'Université Bishop's voudrait transformer au moins un de ces Pavillons, Norton-Hall, en espace académique et de recherche. Une demande formelle a été faite à cet effet au ministère de l'Enseignement Supérieur et des discussions sont en cours pour ce projet.

Norton-Hall et Pollack-Hall sont actuellement vacants compte tenu de leur désuétude.

Le Pavillon Mackinnon-Hall datant de 1959 doit aussi être soit rénové pour remplacer les lits de Norton et Pollack Hall ou démoli pour une reconstruction. Une étude est en cours pour évaluer la meilleure option.

Pavillon des services aux étudiant.e.s

En septembre 2021, nous avons complété la rénovation de notre Pavillon des services aux étudiant.e.s formés de trois bâtiments datant des années 1960. Cette rénovation facilite l'accessibilité aux services pour les étudiant.e.s et nous permet d'actualiser les systèmes et fonctionnalités des bâtiments aux normes d'aujourd'hui. Ce pavillon abrite les services d'inscription, d'admission et de recrutement ainsi que le service d'impression qui était auparavant localisé dans un autre bâtiment.

Rénovation de la piscine située dans le Centre récréatif et sportif John H. Price

Les étudiant.e.s du Collège Champlain et de Bishop's, ainsi que les membres de la communauté immédiate, sont des usagers fréquents durant les jours de semaine tandis que les familles font usage du centre aquatique de façon significative durant les fins de semaines et les jours fériés. En plus des périodes de bain libre, notre piscine est un lieu offrant diverses activités, dont le cours de certification pour sauveteurs, des cours de natation de la Croix-Rouge pour les enfants à partir de 4 mois jusqu'à l'âge de 14 ans, ainsi que des programmes aquatiques pour les adultes et les aîné.e.s. Les étudiant.e.s d'établissements scolaires avoisinants, tels que l'école secondaire Alexander Galt et Bishop's College School, profitent de notre piscine pour des fins récréatives et de compétition. Nous estimons que la piscine enregistre approximativement 23,000 visites par année.

2. LES BESOINS DE LA SOCIÉTÉ ET L'OUVERTURE SUR LE MONDE

BU International

Bishop's International offre du soutien et des services aux nouveaux étudiant.e.s internationaux qui souhaitent obtenir un diplôme ou participer à un programme d'échange, ainsi qu'à tous les étudiant.e.s de Bishop's qui souhaitent vivre une expérience internationale ou interculturelle à l'étranger ou sur le campus.

Bishop's International est le principal point de contact avec les institutions partenaires à travers le monde et travaille en étroite collaboration avec les autres services administratifs, les facultés et les écoles pour développer de nouveaux partenariats stratégiques internationaux et l'internationalisation des campus.

Le Bishop's Forum : institut en leadership civique

Depuis sept ans, le Bishop's Forum, un institut en leadership civique, a lieu sur le campus pendant une semaine à la mi-août grâce au Secrétariat de la jeunesse et au Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise. Les jeunes Québécois.e.s d'expression anglaise de 18 ans à 26 ans viennent de tous les coins du Québec y inclus Nunavik. Grâce au soutien du gouvernement du Québec, la participation des jeunes est gratuite.

L'objectif du Forum est de faire comprendre aux jeunes comment fonctionnent certaines grandes institutions québécoises, comme l'Assemblée nationale, les partis politiques, les organismes

communautaires et à but non lucratif et les médias, et de donner aux jeunes non seulement un sens de ce que c'est que de travailler dans ces grands secteurs, mais aussi comment influencer le changement.

Le programme est réparti sur plusieurs jours. Les journées sont divisées en séances plénières, ateliers, espaces de rencontres et de réseautage et d'activités sociales. Les jeunes sont divisés en petits groupes de travail pour discuter plus en profondeur des sujets abordés et pour développer leur projet qui sera présenté en « commission parlementaire » la dernière journée du Forum.

En raison de la pandémie COVID-19, nous avons organisé un Forum virtuel en août 2020. Le Comité organisateur, composé d'ancien.ne.s participant.e.s de Forum, a recommandé une programmation étalée sur quatre jours. Les différents éléments appréciés par les participant.e.s, tels que les rencontres intimes avec les conférenciers.ères et le développement et la présentation d'un projet en avant d'une commission parlementaire ont été retenues et ont été très appréciées par les participant.e.s.

En 2022, le Forum a de nouveau été organisé en présentiel et 60 jeunes ont participé. Les commentaires des participant.e.s, des mentor.e.s et des conférenciers.ères invités ont été très positifs, le retour à un format en présentiel offrant une occasion très appréciée pour ces jeunes leaders de se connecter les uns aux autres et de s'engager dans des discussions significatives sur l'avenir du Québec. La septième édition a eu lieu en août 2023.

Le Forum continue d'être une occasion importante pour les politicien.ne.s, les bureaucrates et les organisateurs.trices communautaires de rencontrer les jeunes anglophones du Québec.

Depuis ses débuts, plus de 250 jeunes leaders y ont participé avec l'appui d'une quarantaine de mentor.e.s qui les ont épaulés. Les jeunes Québécois.e.s. de langue anglaise partent avec une compréhension plus approfondie de leur place au Québec et du rôle que chacun et chacune peuvent jouer dans son futur.

Nous avons formé un Consortium avec les universités et les CÉGEPs de langue anglaise dont le mandat est d'étudier ce que nous pourrions faire pour augmenter le nombre de nos étudiants et étudiantes qui choisissent de rester au Québec.

Les universités de la Maple League

Comme nous l'avons déjà mentionné, les universités au Canada qui ressemblent le plus à Bishop's sont les universités Acadia et St. Francis Xavier en Nouvelle-Écosse, et Mount Allison au Nouveau-Brunswick.

Au mois de mai 2013, nous avons annoncé une collaboration avec ces universités, ayant des buts communs à la fois pédagogiques et administratifs (La Ligue U4). Entre autres :

- l'enrichissement de l'offre de cours à nos étudiant.e.s ;
- l'appui aux collaborations entre nos professeur.e.s, que ce soit sur la recherche ou pour perfectionner les pédagogies ;
- l'organisation d'initiatives collaboratives, tour à tour sur chacun de nos campus, axées sur l'expérience étudiante ;

- le partage de pratiques exemplaires pour les universités résidentielles de premier cycle ; et
- l'analyse comparative - « benchmarking ».

En novembre 2016, la Ligue U4 a annoncé qu'elle adoptait un nouveau nom : Les universités de *la Maple League*. En avril 2020, la Maple League a annoncé que les quatre universités ont signé un protocole d'entente qui encourage les étudiant.e.s à suivre des cours, en mettant l'accent sur l'apprentissage en ligne et les communautés d'apprentissage virtuelles, à travers les quatre établissements, sans les processus administratifs souvent lourds associés au transfert de crédits d'autres universités.

Nous avons installé les supports technologiques nécessaires pour permettre à un.e étudiant.e sur un campus de suivre un cours dans une autre université. Si une université ne propose pas un cours particulier, les étudiant.e.s pourront participer à un cours qui se tiendra sur un autre campus, et engager un dialogue direct avec leur professeur.e comme s'ils ou elles étaient dans la même pièce. Cela permettra à nos universités de maintenir leur modèle commun : un environnement d'apprentissage intime tout en augmentant leurs offres de cours.

Grâce aux cours partagés, les étudiant.e.s peuvent élargir leurs horizons, rencontrer de nouveaux collègues et entrer en contact avec de nouveaux mentors. Les frais de scolarité sont versés à leur université d'origine, de la même manière que pour tous leurs cours, et les crédits et les notes sont automatiquement transférés entre les bureaux des registraires. De nombreux départements, notamment les lettres classiques, les mathématiques, physique, nutrition et la sécurité de l'alimentation - collaborent activement à des cours partagés.

Au cœur de cette collaboration interinstitutionnelle se trouve un engagement commun envers une formation de premier cycle extraordinaire. Le personnel administratif des quatre universités de la Maple League a identifié les défis et a commencé de démanteler les obstacles structurels qui pourraient entraver les échanges d'étudiant.e.s interinstitutionnels pour les cours en personne et en ligne. En vertu de ce protocole d'entente, un certain nombre d'obstacles logistiques ont été résolus pour les étudiant.e.s.

Le Maple League Teaching and Learning Centre a été créé pour aider les professeur.e.s et employé.e.s des quatre universités à planifier et livrer des cours dans le 21^{ème} siècle. Depuis la formation de ce groupe en 2020, plus de 600 participant.e.s de 46 collèges et universités, ont participé à diverses activités tel que des webinaires sur l'enseignement et l'apprentissage et des clubs de lecture.

3. LA RECHERCHE ET LA CRÉATION

Dès le début de la pandémie de la COVID-19, l'Université Bishop's a agi rapidement en faisant basculer nos offres de formation en salle vers une formation en ligne, assurant ainsi la diplomation ou le passage à l'année suivante de la grande majorité des étudiant.e.s inscrits à l'hiver 2021. Les cours du printemps et de l'été 2021 se sont donnés également à distance.

Nous avons continué à offrir le soutien à notre corps professoral que nous avons établi à l'automne 2020. Un trio composé d'un étudiant, d'un membre du personnel du TI et d'une

professeure ont développé un plan « Online Teaching and Learning (OLTC) » afin d'offrir des ateliers de conception pédagogique axés sur les étudiant.e.s sur la plateforme numérique à notre corps professoral. Le programme OLTC a compris l'embauche de 23 étudiant.e.s pour aider les professeur.e.s à concevoir leurs cours en ligne pour le trimestre d'automne 2020.

Plus d'informations sur notre plan de développement de la recherche se trouve à la section réalisations marquantes sur le plan de la recherche du rapport de performance.

4. LA PERFORMANCE DES UNIVERSITÉS ET L'EFFICIENCE DU SYSTÈME

En 2010, nous avons révisé à fond nos statuts et la composition de notre conseil, abolissant la « Corporation » de 62 personnes qui était la plus haute instance de gouvernance de l'Université depuis plus de soixante ans, et la remplaçant par un Conseil des gouverneurs composé de 17 personnes. En conformité avec les pratiques exemplaires de gouvernance qui s'appliquent aux universités, soixante pour cent des membres du Conseil sont des membres indépendants, tandis que les autres proviennent de la communauté interne y inclut un.e étudiant.e, trois membres du corps professoral, et deux employé.e.s administratifs ou de soutien.

Au cours de l'année universitaire 2012-13, nous avons adopté un code d'éthique qui s'applique aux membres du Conseil des gouverneurs. Nous avons également développé une séance d'orientation pour les nouveaux membres du Conseil.

En 2015, une première rencontre conjointe regroupant le Sénat, instance académique de l'Université Bishop's, et le Conseil des gouverneurs a été organisée. En septembre 2018, une seconde rencontre conjointe regroupant à nouveau le Sénat et le Conseil de l'Université Bishop's a été organisée afin de discuter de la liberté d'expression sur les campus universitaires.

En mars, 2023, le Conseil des gouverneurs de l'Université Bishop's a nommé le Pr. Sébastien Lebel-Grenier en tant que 19^{ème} Principal et Vice-Chancelier pour un mandat de cinq ans débutant le 1^{er} juillet 2023. Il succède à Michael Goldbloom, C.M., qui a occupé le poste depuis 2008. Le Pr. Lebel-Grenier provient de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke où il a occupé de nombreux postes de responsabilité, dont celui de Doyen.

DÉFIS À VENIR

Malgré les progrès dans le financement universitaire d'importants défis demeurent affectant toutes les universités et plus particulièrement l'Université Bishop's.

Impact du changement de la politique des frais de scolarité exigibles pour les étudiants canadiens hors Québec et internationaux

Le ministère a annoncé en octobre 2023 que les frais de scolarité seront doublés pour les étudiants canadiens non-résidents du Québec (CNRQ). Ces étudiants représentent, pour les 12 dernières années, entre 25 et 36 % du total de nos étudiants, soit une moyenne de 29%. La perte totale envisagée à terme en considérant que ces étudiants CNRQ ne pourront pas être remplacés, se situera entre 11 847 537 \$ et 13 163 930\$ en dollars de 2024-25. Au-delà des

impacts financiers, les modifications annoncées au financement des étudiants canadiens non-résidents du Québec en particulier signifieraient une transformation radicale de l'identité de notre institution.

La perte de revenus annuelle estimée résultant du changement de politique pour les étudiants internationaux sera de 1 839 022 \$ pour l'Université Bishop's. Une bonne partie de la somme additionnelle reçue depuis la déréglementation a été utilisée pour financer les activités de recrutement et de rétention de ces étudiants entre autres en haussant le niveau de services d'accueil, de conseils en immigration, d'appui pédagogique et de santé mentale pour ces étudiants. Cette perte de revenus aura un impact important sur notre capacité de recrutement et de bien servir les étudiants internationaux.

Développer et réussir notre plan de francisation

Il est important que toutes les universités, incluant les universités anglophones, participent à former des étudiant.e.s de grands talents pour contribuer au manque de la main d'œuvre. Il est important que ces étudiant.e.s restent au Québec après leurs études. Pour ce faire, nous allons développer un plan de francisation pour les étudiant.e.s non francophones qui contribuera à leur intégration dans la société québécoise. L'Université Bishop's est confiante de réussir à franciser 40% de ses étudiant.e.s CNRQ et internationaux non-francophones à l'intérieur de quatre ans avec le soutien financier du ministère de l'Enseignement supérieur et en collaboration avec Francisation Québec.

L'écart de financement entre les universités canadiennes et celles du Québec.

Le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) a démontré l'écart de financement qui persiste entre les universités canadiennes et celles du Québec. Il était chiffré à 850 M \$ en 2013. Malgré les récents réinvestissements dans l'enseignement supérieur, un écart important persiste.

Le niveau d'indexation des subventions ne suit pas la vitesse de croissance des salaires et autres dépenses.

Depuis quelques années, les universités du Québec ne reçoivent pas le niveau d'indexation nécessaire applicable aux subventions de fonctionnement pour couvrir les augmentations salariales (indexation et progression) ainsi que l'inflation des autres coûts. Dans un contexte où la formule de financement varie avec l'augmentation de la clientèle étudiante et qu'une université connaît une croissance d'effectifs étudiant.e.s, la situation demeure gérable. Par contre lorsque la croissance du nombre d'étudiant.e.s stagne et même devient négative, cette indexation insuffisante crée des défis financiers importants pour les universités.

Remboursement du déficit accumulé

Le financement gouvernemental additionnel de 7 M \$ devrait permettre à l'Université Bishop's d'équilibrer son budget au cours des années. Cependant, il nous permettra peu ou pas de

rembourser notre déficit accumulé qui a atteint environ 11,5 M \$ à la fin de l'exercice financier 2021-22. Dans le contexte des taux d'intérêt actuels, le financement d'un déficit accumulé de cette ampleur peut devenir une menace pour la viabilité financière de l'Université. En proportion de sa clientèle étudiante et de sa subvention de fonctionnement, notre déficit accumulé se situe dans les deux plus importants parmi toutes les universités québécoises. Notre niveau de déficit accumulé est un risque important pour l'Université et nous allons continuer à travailler avec le Ministère pour identifier des moyens pour réduire cette dette causée par le sous-financement des dernières années.

Financement des universités de taille modeste en région

Les universités de taille modeste font face à des défis financiers particuliers en raison des coûts fixes associés à l'opération d'une université et des possibilités restreintes d'économies d'échelle. La formule de financement actuelle prévoit un financement additionnel, des enveloppes dédiées aux universités de taille modeste sises en région, pour permettre aux établissements de faire face à ces défis. Depuis l'introduction de ce financement en 2001-02, l'Université Bishop's a reçu une part beaucoup moins importante de ces enveloppes que les cinq autres établissements qui en bénéficient et ce sous-financement persiste malgré le réinvestissement suivant la refonte de la formule de financement en 2018-19.

En décembre 2018, le gouvernement a annoncé un investissement de 7,5 M \$ pour les petites universités en région pour soutenir le développement régional et le rapprochement entre les universités et les entreprises. La totalité de cette somme a été partagée entre les petites universités régionales excluant la région des Cantons-de-l'Est.

À la suite de cette annonce, l'Université Bishop's a travaillé de concert avec l'Université de Sherbrooke pour faire reconnaître le rôle régional des universités des Cantons-de-l'Est. Nous avons été heureux d'apprendre que le Ministère a reconnu ce rôle pour les deux universités de la région de Sherbrooke en leur octroyant 2 M \$ (1 M \$ pour chaque institution) de la somme totale de 15 M \$ disponible à cette fin en 2019-20. Cette subvention, récurrente et indexée annuellement, a été distribuée de la façon suivante entre les universités régionales :

• Région de l'Abitibi-Témiscamingue	
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	3,3 M\$
• Région de Saguenay	
Université du Québec à Chicoutimi	3,3 M\$
• Région de l'Outaouais	
Université du Québec en Outaouais	1,5 M\$
• Région du Bas-Saint-Laurent	
Université du Québec à Rimouski	3,3 M\$
• Région de Trois-Rivières	
Université du Québec à Trois-Rivières	1,5 M\$
• Région de Sherbrooke (*)	
Université de Sherbrooke et Université de Bishop's	2,0 M\$

(*) Chacune des universités disposera de 1 M\$

L'enveloppe de mission pour les universités en région a été bonifiée en 2022-23 de 10 M \$. La bonification a pour effet de hausser l'enveloppe de 2,2 M \$ pour l'UQAT, l'UQAC et l'UQAR, de

1,0 M \$ pour l'UQO et l'UQTR et de 0,7 M \$ pour l'Université Bishop's et l'Université de Sherbrooke.

Nous continuerons de travailler avec le ministère de l'Enseignement supérieur pour obtenir un financement adéquat et équitable pour notre Université.

Régime de retraite

Nous avons constaté un déficit de 28 M \$ lors de l'évaluation de notre régime de retraite au 31 décembre 2015, et ce en dépit d'une série de modifications faites au régime en 2013 qui avait fait baisser le coût du service courant de 25 %. Les coûts du régime s'élevant à 31 % de la masse salariale au 31 décembre 2015, nous étions tenus par la Loi 75 de négocier des réductions de coûts en deçà de 22,8 %. Nous avons réussi à le faire avec l'aide d'un arbitre qui a livré sa décision finale en novembre 2018. Malgré la restructuration du régime suivant la décision de l'arbitre, notre régime de retraite demeure fragile considérant les rendements du marché qui sont très faibles et le fait que nous avons un fonds de pension mature, c'est-à-dire qu'environ 60 % des membres sont retraités ou inactifs.

Autres défis importants :

- Le partage des coûts de l'éducation entre l'état, les étudiant.e.s et leur famille, et les autres secteurs de la société;
- Le support requis pour assurer le succès de nos étudiant.e.s dans leur étude et leur carrière : les saines habitudes de vie, la santé mentale, les accommodements, l'apprentissage par expérience, le développement de compétences transversales, etc.;
- Les catégories de coûts fixes qui devraient être financés, quelle que soit la taille de l'établissement;
- Le financement des technologies de l'information ainsi que du parc immobilier, incluant les résidences étudiantes; et
- La responsabilité des universités envers la réconciliation avec les peuples autochtones.

Plan stratégique (2019 - 2024)

En 2014, notre Conseil des gouverneurs a adopté le premier plan stratégique de l'Université Bishop's pour 2013-18. En 2019, le plan stratégique 2019-2024 a été adopté par le Conseil des gouverneurs. Ce plan articule notre vision collective, notre mission et nos valeurs, ainsi que nos priorités et objectifs pour 2019-2024.

Le plan stratégique s'articule autour de sept grandes priorités :

- 1- Accroître la qualité de nos programmes académiques et de notre modèle d'éducation libérale en promouvant l'innovation et la collaboration interdisciplinaire.
- 2- Augmenter les opportunités d'apprentissage expérientiel.
- 3- Améliorer la qualité, la quantité, la stature et la réputation de la recherche.
- 4- Renforcer l'expérience étudiante.
- 5- Fortifier la vigueur, le dynamisme, la diversité et l'inclusion de la communauté de l'Université.
- 6- Préserver et améliorer l'environnement naturel et bâti.
- 7- Assurer la viabilité financière.

Ce plan stratégique est le résultat de consultations approfondies et reflète les contributions et les idées de nombreuses personnes.

Le but principal du plan stratégique est de guider nos décisions et actions futures. Il éclaire la planification globale de l'allocation des ressources de l'Université et guide chacune des unités académiques et administratives dans leurs propres activités de planification.